

# Alexis Sluys : un pédagogue engagé au service de l'enseignement officiel en Belgique

**George Laurent**

DANS **CAHIERS BRUXELLOIS – BRUSSELSE CAHIERS 2015/1 XLVII**, PAGES 74 À 106

ÉDITIONS **MUSÉES ET ARCHIVES DE LA VILLE DE BRUXELLES**

ISSN 1784-5157

ISBN 9782874880162

DOI 10.3917/brux.047.0074

Date de mise en ligne : 27/10/2015

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-cahiers-bruxellois-2015-1-page-74?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Musées et Archives de la Ville de Bruxelles.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# Alexis Sluys : un pédagogue engagé au service de l'enseignement officiel en Belgique<sup>1</sup>

George LAURENT  
(Historien, ULB)

## Introduction

De 1830 à nos jours, un débat fondamental a traversé l'existence de la Belgique : celui qui a trait à la conception que notre pays se fait de l'école. Cette « question scolaire », comme les historiens l'ont nommée, a provoqué de nombreuses polémiques dans le monde politique belge et en suscite encore aujourd'hui. Au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, deux visions assez radicalement opposées de l'enseignement se sont affrontées :

- d'une part, celle du monde catholique, conservatrice, soucieuse de placer les établissements scolaires sous l'autorité de l'Église – quand il ne s'agissait pas de confier le monopole de l'enseignement au clergé – et voulant imposer des programmes inspirés des principes religieux ;
- d'autre part, celle du courant laïque progressiste, portée par les libéraux puis par les socialistes, partisans quant à eux d'une gestion de l'enseignement par les pouvoirs publics et promoteurs d'une formation nourrie par les nouvelles réalités scientifiques et techniques de l'époque, tant dans ses contenus que dans ses méthodes pédagogiques.

La création de la Ligue de l'Enseignement répond aux préoccupations de ce second courant de pensée. Le 26 décembre 1864, un jeune orfèvre autodidacte de vingt-sept ans, franc-maçon et libre penseur, le futur bourgmestre de Bruxelles Charles Buls, convoque des citoyens d'opinion libérale à l'Hôtel du Grand Miroir – situé alors à l'emplacement de l'actuelle Maison des Notaires, rue de la Montagne, à Bruxelles – pour leur faire part d'un *Projet de création d'une association destinée à répandre et à améliorer l'instruction en Belgique*. Les participants à cette réunion étaient pour la plupart issus de l'Université Libre de Bruxelles, des principales loges maçonniques bruxelloises, ou encore affiliés au cercle culturel de « La Libre Pensée », une association fondée quelques mois plus tôt, en janvier 1863. Si cette réunion fut à l'origine de la création de la Ligue de l'Enseignement, celle-ci trouvait également son inspiration dans une société hollandaise, la « Maatschappij tot Nut van 't Algemeen », fondée au XVIII<sup>e</sup> siècle et qui était à la base du haut degré de développement de l'enseignement primaire aux Pays-Bas à cette époque. La création de la Ligue de l'Enseignement se situe

<sup>1</sup> L'auteur remercie vivement Mmes M.-A. Marichal, C. Thomas et A. Vanwinkel, ainsi que MM. P. Defosse, É. Delruelle, C. Florin, J. Houssiau, P. Hullebroeck, P. Laurent, M. Paspasant, R. Perceval, J.-P. Vanden Branden, G. Vanderschueren et A. Vanrie pour leur aide dans la rédaction et la relecture de cet article.

donc dans un contexte mouvementé et conflictuel, dans le but affirmé de soutenir et de développer l'enseignement laïque officiel<sup>2</sup>.

Les statuts de la Ligue, adoptés le 16 février 1865, lui assignent plusieurs objectifs très clairs : il s'agissait de propager et de perfectionner l'éducation et l'instruction en Belgique, d'obtenir la révision des lois scolaires en vigueur alors, dans ce qu'elles avaient de contraire à la liberté de conscience et à l'égalité des citoyens<sup>3</sup>, d'étudier toutes les questions relatives à l'enseignement et de contribuer au développement de l'instruction des filles et à l'établissement de bibliothèques, de cours publics et d'écoles d'adultes<sup>4</sup>.

Un des acteurs marquants de cette aventure fut l'instituteur, le directeur d'école et le pédagogue (en l'occurrence formateur d'enseignants) Alexis Sluys, figure centrale d'une double publication récente de la Ligue de l'Enseignement, à l'occasion de son 150<sup>e</sup> anniversaire<sup>5</sup>.

Cet article raconte la vie et la carrière d'Alexis Sluys et en aborde plusieurs thèmes : qui était réellement ce personnage ? Quels furent ses combats pour l'école officielle, publique, neutre, obligatoire et gratuite et pour la question des orphelins ? Comment se sont concrétisés ses engagements (à la Ligue de l'Enseignement, dont il fut le président ; à travers la franc-maçonnerie belge, dont il fut un membre éminent ; lors de participations à plusieurs congrès ; ou par le biais des livres qu'il a publiés) ? Quelles étaient concrètement ses méthodes et ses conceptions pédagogiques ? Quelle est encore leur actualité en Belgique francophone ? Quelles perspectives en tirer ?

## Vie et carrière d'Alexis Sluys<sup>6</sup>

### *Sa jeunesse*

Alexis Sluys est né le 25 septembre 1849 à Saint-Gilles et a habité avec ses parents, de condition ouvrière, à Molenbeek-Saint-Jean<sup>7</sup>. Il est parfait bilingue français-néerlandais (sa mère parlant français et son père néerlandais). Lors de ses

<sup>2</sup> Pour tout ce qui concerne la fondation et les premières années du développement de la Ligue de l'Enseignement, voir UYTTEBROUCK A., p. 11-21 et LORY J., *Libéralisme et instruction primaire, 1842-1879. Introduction à l'étude de la lutte scolaire en Belgique*, t. 1, Louvain, 1979, p. 325-446.

<sup>3</sup> Il s'agit ici de la première loi organique de l'enseignement primaire (loi Jean-Baptiste Nothomb) de 1842. Voir GROOTAERTS D., p. 132-134.

<sup>4</sup> UYTTEBROUCK A., p. 13.

<sup>5</sup> SLUYS A., *Mémoires d'un pédagogue*, Bruxelles, Éditions de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente asbl, 2014, 149 p. et ROBBRECHT R. (dir.) & al., *Alexis Sluys et son époque. Une vie d'engagements au service de l'enseignement officiel en Belgique (2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle - 1<sup>re</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle)*, Bruxelles, Éditions de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente asbl, 2014, 265 p.

<sup>6</sup> La biographie d'Alexis Sluys, sur laquelle se base en grande partie cet article, a été rédigée par ROBBRECHT R., *Alexis Sluys (1849 - 1936)*, dans R. ROBBRECHT, 2014, p. 61-72.

<sup>7</sup> Pour toute cette partie, voir *Ibidem*, p. 61-63. L'acte de naissance d'Alexis Sluys, rédigé en flamand, a été retrouvé aux Archives de l'État, transcription du registre de l'état civil de la commune de Saint-Gilles.

études, il fréquente plusieurs établissements scolaires bruxellois, dont il ne garde pas un souvenir impérissable<sup>8</sup>. À la mort de son père en 1862 (il a alors douze ans), il entre au Cours normal de la Ville de Bruxelles, des études du soir qui duraient trois ans et permettaient d'exercer en même temps une fonction d'assistant-instituteur (et d'être rétribué en conséquence – la vie d'un soutien de famille adolescent ne devait pas être facile !)<sup>9</sup>. Alexis Sluys devient donc assistant-instituteur et élève du cours normal à quatorze ans puis, à seize ans, instituteur. Il complète sa formation en suivant les cours de physique et de chimie du professeur Henri Bergé<sup>10</sup>, en fréquentant de nombreuses bibliothèques, en participant à des conférences<sup>11</sup> et aux séances de lecture publique organisées par la Ligue de l'Enseignement, à la fondation de laquelle il avait assisté, alors âgé de quinze ans<sup>12</sup>.

### *L'expérience de l'École modèle de la Ligue de l'Enseignement*

Alexis Sluys enseigne ensuite pendant dix ans au Cours normal et dans diverses écoles primaires (et même secondaires) de la Ville de Bruxelles<sup>13</sup>. Fort de cette expérience pédagogique, en septembre 1875, il entre à l'École modèle créée la même année par la Ligue de l'Enseignement, sous la direction conjointe de Charles Buls et de Pierre Tempels<sup>14</sup>. Les archives de la Ligue de l'Enseignement

<sup>8</sup> D'abord une école primaire privée à Molenbeek en 1855, puis l'école primaire communale de Molenbeek en 1857, puis l'école communale n°3 à Bruxelles en 1858 (SLUYS A., *Mémoires*, p. 17-23). De tous ces établissements, Alexis Sluys en retint : *Tous ces enseignements étaient du pur verbalisme, nous n'apprenions que des textes* (*Ibidem*, p. 23).

<sup>9</sup> *Ibidem*, p. 24.

<sup>10</sup> *Je suivis les cours de physique et de chimie du professeur H. Bergé, qui enseignait admirablement par la méthode expérimentale ; comme j'étais un auditeur assidu, il m'apprit à faire des expériences* (*Ibidem*, p. 30). Sur Henri Bergé, voir ROBBRECHT R., *Bergé Henri (1835-1911)*, dans DEFOSSE P., *DHLB*, p. 32-33 ; ROBBRECHT R., *Henri Bergé, la Ligue et les libres penseurs*, dans *Éduquer*, n°38, mars 2002, p. 20-21 ; TORDOIR J., *Henri Bergé. Un libéral schaarbeekois à l'origine de la Libre Pensée. Souvenirs et documents*, Bruxelles, Archives Libérales francophones du Centre Paul Hymans, asbl, 2000, 78 p.

<sup>11</sup> SLUYS A., *Mémoires*, p. 31.

<sup>12</sup> *Ibidem*, p. 44.

<sup>13</sup> La liste exacte de ces établissements est reprise par PESPESANT M., LAURENT G. & DEFOSSE P. dans le tableau synoptique annexé à ROBBRECHT R., 2014, p. 207-219.

<sup>14</sup> Pour mettre en valeur et prouver l'efficacité des méthodes pédagogiques qu'elle préconisait, la Ligue de l'Enseignement fonda à Bruxelles une École modèle où furent appliquées les idées exprimées par le magistrat Pierre Tempels, qui était membre du Conseil général de la Ligue. Tempels avait publié en 1865 un ouvrage pédagogique remarquable intitulé *L'instruction du peuple*, dans lequel il critiquait l'enseignement primaire tel qu'il fonctionnait en Belgique à cette époque (TEMPELS P., *L'instruction du peuple*, Bruxelles, Éd. Lacroix, Verboeckhoven & Cie, 1865, 346 p.). Il préconisait des réformes et des méthodes pédagogiques destinées à mieux éduquer les enfants des classes populaires. Dans une optique libérale, il contestait l'action de l'Église dans l'enseignement, les conditions de travail des instituteurs et surtout leur subordination au clergé. De son livre, il tira trente-six propositions qui servirent de base au *Projet d'organisation de l'enseignement populaire* que

ont conservé un courrier daté du 13 avril 1875, détaillant les circonstances de l'arrivée d'Alexis Sluys à l'École modèle ; c'est alors Charles Buls, premier directeur de cet établissement, qui l'engagea sur la recommandation d'Ernest Allard<sup>15</sup>. Dans ses *Mémoires d'un pédagogue*<sup>16</sup>, Alexis Sluys cherche à démontrer l'excellence des méthodes pédagogiques novatrices mises en place à l'École modèle ; mais sur le point de son engagement dans cet établissement, les

le Conseil général de la Ligue de l'Enseignement approuva et qui devint ainsi sa charte en matière d'enseignement primaire : outre le français (lecture et écriture), le calcul (notamment l'étude du système légal des poids et mesures) et des éléments de langue néerlandaise ou allemande, le programme proposé comprenait une formation aux sciences naturelles, à l'histoire et à la géographie, du dessin, de la musique et de l'éducation physique, le tout à enseigner par des méthodes inspirées notamment de la méthode Fröbel. Il s'agissait d'un projet tout à fait novateur pour l'époque, sur base duquel l'École modèle ouvrit ses portes en octobre 1875. Pierre Tempels en présidait le comité scolaire et Charles Buls, qui le connaissait bien et qui avait été fortement impressionné – comme Sluys d'ailleurs – par son livre sur *L'instruction du peuple*, en fut nommé directeur. Cette école privée et laïque était financée par la Ligue de l'Enseignement et par des cercles laïques qui s'étaient fédérés sous le nom de « Fédération du Cercle des Collecteurs du Denier des Écoles ». Cette fédération organisait des collectes lors de soirées théâtrales, de fêtes et de cortèges, plaçait des troncs dans les cafés, lançait des actions, des souscriptions annuelles et gérait les dons.

Pour plus de détails sur l'École modèle de la Ligue de l'Enseignement, voir les textes de ROBBRECHT R. & DEFOSSE P. dans ROBBRECHT R., 2014, p. 40 & 87-93 ; DUFOING V., *Histoire de l'École modèle*, dans *Éduquer*, n°3, juin 1993, p. 24-25 ; *L'École modèle*, Bruxelles, Ligue de l'Enseignement, 1880, 260 p. + 4 pl. ; *Notice sur les travaux de la Ligue de l'Enseignement et sur l'École modèle fondée par cette association*, Bruxelles, 1878, 60 p. ; PERGAMENI H., *Une nouvelle pédagogie à l'École modèle de Bruxelles*, dans *Revue de Belgique*, 9<sup>e</sup> année, t. 27, Bruxelles, Librairie C. Muquardt, 1878, p. 249-262. Voir également l'article de P. DEFOSSE et M. PASPESANT dans ce volume (supra).

<sup>15</sup> *Un jeune instituteur, homme de beaucoup de talent, Monsieur A. Sluys, régent à l'École moyenne de Schaerbeek, et demeurant 5, rue Traversière à Saint-Josse-ten-Noode, m'a prié d'appuyer auprès de toi la demande qu'il a adressée au comité de l'École modèle, aux fins d'être admis comme professeur de notre future école. Je le fais bien volontiers, parce qu'ayant pu apprécier le mérite de Monsieur Sluys comme instituteur et comme homme, je n'hésite pas à te dire que je considérerais la nomination de Monsieur Sluys comme une acquisition précieuse pour notre école (...). Je sais également que l'on est fort satisfait de son enseignement à Schaerbeek, et que ce sera à regret qu'on le verra quitter l'École moyenne* (courrier d'Ernest Allard à Charles Buls, daté du 13 avril 1875, conservé aux Archives de la Ligue de l'Enseignement, boîte 1.875, farde 60).

Sur Ernest Allard, voir ROBBRECHT R., *Allard Ernest (1840-1878)*, dans DEFOSSE P., *DHLB*, p. 20.

<sup>16</sup> Les *Mémoires d'un pédagogue* écrits par Alexis Sluys ont été publiés pour la première fois par la Ligue de l'Enseignement en 1939, trois ans après le décès de leur auteur. Il s'agit en réalité d'un ensemble de notes, d'articles et de lettres laissés par Sluys, rassemblés et édités par un de ses successeurs à la présidence de la Ligue de l'Enseignement, Nicolas Smelten. Dans cet ouvrage, devenu introuvable et réédité par la Ligue à l'occasion de son 150<sup>e</sup> anniversaire, Alexis Sluys raconte ses combats et ses souvenirs (SLUYS A., *Mémoires*).

*Mémoires*<sup>17</sup> embellissent semble-t-il quelque peu la réalité, en laissant habilement sous-entendre que l'incitation proviendrait essentiellement de Buls... alors que la lettre d'Ernest Allard à Charles Buls du 13 avril 1875 fait clairement allusion à une candidature spontanée d'Alexis Sluys et non à une sollicitation de Sluys par Buls pour accepter ce poste.

Alexis Sluys intègre donc l'École modèle, d'abord comme instituteur, puis, quand Charles Buls entre au Conseil communal de Bruxelles en 1879, il le remplace comme directeur de l'établissement. Pendant cinq ans, il y développe ses talents de pédagogue<sup>18</sup>. En 1880, considérant qu'elle a atteint son objectif, à savoir la mise en place d'une législation reprenant ses principes pédagogiques et ses idées en matière d'enseignement<sup>19</sup>, la Ligue met fin à l'expérience de l'École modèle. Celle-ci devient alors l'école d'application de l'École normale des Instituteurs de l'État, dont Sluys prend la direction. Mais, avec le retour des catholiques au pouvoir en 1884, cette école d'inspiration libérale est supprimée (comme d'autres écoles normales de l'État)<sup>20</sup>. Sluys fait partie des instituteurs mis en disponibilité. La Ville de Bruxelles, dont Charles Buls est entre-temps devenu bourgmestre, décide alors de récupérer l'établissement à son compte, de créer deux écoles normales pour poursuivre et faire survivre les méthodes pédagogiques expérimentées à l'École modèle (une école normale pour filles et une école normale pour

<sup>17</sup> *Ibidem*, p. 45.

<sup>18</sup> ROBBRECHT R., *Alexis Sluys (1849-1936)*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 67.

<sup>19</sup> La loi Van Humbeeck du 1<sup>er</sup> juillet 1879 réalisait l'ensemble du programme du parti libéral, alors au pouvoir, en matière d'enseignement primaire ; elle constituait également l'aboutissement, en termes législatifs, de l'expérience menée par la Ligue de l'Enseignement à l'École modèle, dans le sens où la réforme du programme des cours qu'elle imposait en reprenait les éléments pédagogiques essentiels et la méthode (sur la loi Van Humbeeck, voir GROOTAERTS D., p. 134-137 et DEFOSSE P., *L'enseignement en Belgique : le contexte politique et social de la question scolaire au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 16-37 et, plus particulièrement, p. 30-33).

<sup>20</sup> Les élections de 1884 ramenèrent les catholiques au pouvoir, pour trente ans et sans partage, jusqu'au déclenchement du premier conflit mondial. Le nouveau gouvernement supprima le ministère de l'Instruction publique instauré par les libéraux en 1879. En deux nouvelles lois, la loi Jacobs de 1884 et la loi Schollaert de 1895, la loi Van Humbeeck fut complètement démantelée. Le réseau des écoles confessionnelles fut renforcé par la création et la subvention (assez généreuse) d'établissements et le réseau public fut affaibli par la suppression pure et simple d'écoles et de postes d'enseignants, ainsi que par la réduction des moyens financiers qui leur étaient alloués. Selon ROBBRECHT R., *Alexis Sluys (1849-1936)*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 68, 801 écoles primaires, 228 écoles gardiennes et 1.500 écoles d'adultes furent supprimées. Sur les effets de la loi Jacobs, voir également SLUYS A., *Mémoires*, p. 87-89 (il faut cependant être prudent en ce qui concerne les chiffres avancés par Sluys). Ces décisions eurent une conséquence catastrophique, dès 1884, pour de nombreux instituteurs de l'enseignement public qui furent privés de leur travail et de leur revenu ou dotés d'un traitement d'attente fortement diminué, réduit à la moitié de ce qu'ils touchaient en activité. Ces mesures provoquèrent de nombreuses situations humaines réellement dramatiques (voir à ce sujet DEFOSSE P., *L'enseignement en Belgique...* et ROBBRECHT R., *Histoire de la Ligue de l'Enseignement*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 33-35 et p. 40-41).

garçons) et de confier la direction de la seconde à Alexis Sluys. Ce dernier prend ainsi la tête de l'École normale des Instituteurs de la Ville de Bruxelles, une fonction qu'il occupera jusqu'à sa mise à la retraite en 1909<sup>21</sup>.

#### *Directeur de l'École normale des Instituteurs de la Ville de Bruxelles*

Pendant les vingt-neuf années durant lesquelles il dirige l'École normale, Sluys continue d'y enseigner plusieurs matières, notamment sa spécialité, les sciences naturelles (par exemple, la minéralogie et la méthodologie des sciences), mais également d'autres cours, comme la méthodologie des excursions scolaires, la géographie, la cosmographie, les travaux manuels et, à partir de 1882, les sciences pédagogiques (la psychologie, la pédagogie, la méthodologie et l'histoire des doctrines pédagogiques), dont il conserve l'enseignement jusqu'à sa mise à la pension<sup>22</sup>. Sa pédagogie, de réputation internationale, repose sur trois piliers : l'éducation intellectuelle structurée par la méthode « intuitive - active », dont il sera question ci-après, l'éducation manuelle et l'éducation physique. Il introduit trois nouveaux cours à l'École normale : un cours de psycho-physiologie en 1899, un cours sur la « pédagogie des anormaux » en 1902 et un cours de pédologie (science de l'enfant) en 1905<sup>23</sup>.

#### *Son engagement pour l'école officielle et publique*

La carrière de directeur d'école d'Alexis Sluys correspond donc presque exactement, à quatre ou cinq ans près, aux trente années de gouvernement sans partage du parti catholique (1884-1914). Ce fut pour lui une période de luttes intenses pour la promotion et la défense de l'école officielle et publique. Pour faire face aux décisions prises par le nouveau gouvernement catholique de supprimer plusieurs centaines d'écoles publiques, mettant ainsi en disponibilité plus d'un millier d'instituteurs, et alors qu'il est lui-même très temporairement victime de ces mesures, Alexis Sluys s'investit dans cette cause de manière considérable<sup>24</sup> ;

<sup>21</sup> ROBBRECHT R., *Alexis Sluys (1849-1936)*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 67.

<sup>22</sup> JONCKHEERE T., 1909, p. 5 ; JONCKHEERE, T., 1952, p. 12-13. Le cours de pédagogie donné par Sluys s'appuyait sur des notions de psychologie et de physiologie. À cet égard, il est remarquable de signaler qu'en 1895, les élèves de l'École normale devaient acquérir, pour le cours de Sluys, le petit volume de Frédéric Paulhan (philosophe français libre penseur, 1856-1931), *La physiologie de l'esprit*, où l'on peut lire (en préface) : *aujourd'hui, nous n'admettons plus que la psychologie soit une partie de la philosophie, ni qu'elle s'occupe spécialement de l'âme et de ses facultés considérées en elles-mêmes, ni qu'elle les étudie par le seul moyen de la conscience... La psychologie est maintenant la science des phénomènes et des lois de l'esprit humain* (p. 4).

<sup>23</sup> Sur le concept de pédologie, voir DEFOSSÉ P., *La pédologie : quelques considérations préliminaires...*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 106-107. Sluys fit attribuer les deux premiers de ces enseignements au docteur Jean Demoor et le troisième à Tobie Jonckheere (JONCKHEERE T., 1952, p. 12-13).

<sup>24</sup> Les nombreux courriers adressés à Sluys ou émanant de lui, conservés dans les archives de la Ligue de l'Enseignement, ainsi que les articles qu'il publia à cette époque dans les *Bulletins* et *Documents* de la Ligue en témoignent. Voir ROBBRECHT R., *Alexis Sluys (1849 - 1936)*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 67-69.

entré au Conseil général de la Ligue de l'Enseignement en 1879, il s'engage avec ténacité dans tous les combats menés par la Ligue :

- il siège notamment au « Comité de Secours aux Instituteurs » victimes de la loi Jacobs ;
- il participe également au « Comité de consultation et de défense » créé par la Ligue de l'Enseignement. Le bureau de cette association était chargé d'intervenir auprès des membres du Barreau de Bruxelles afin d'assurer la défense, le cas échéant devant les tribunaux, des enseignants lésés par une application injuste de cette loi ;
- enfin, son implication ne se limite pas à ce type d'aide ponctuelle. Dès 1884, la Ligue de l'Enseignement réagit aux effets de la loi Jacobs en créant le « Denier des Instituteurs » au sein de la « Fédération générale des Instituteurs belges ». Cette association avait pour objectif d'aider financièrement les enseignants privés de leur travail et tombés dans la misère. Le « Denier des Instituteurs » était alimenté par des versements mensuels des instituteurs qui avaient conservé leur emploi et par des souscriptions de diverses personnes. Alexis Sluys fut la cheville ouvrière de cette association de secours mutuel<sup>25</sup>.

Alexis Sluys fut admis à la retraite en 1909, ce qui donna lieu à une importante manifestation de sympathie en janvier 1910, une grande fête qui eut lieu dans la salle de la Grande Harmonie à Bruxelles<sup>26</sup>, avec des anciens de l'École modèle et de l'École normale<sup>27</sup>.

### *Sa famille*

Alexis Sluys s'est marié à Anderlecht le 21 septembre 1878 avec Alice Bayet (dite Alix Bayet), née à Thuin le 9 septembre 1857. Ils furent les parents de six enfants, quatre fils et deux filles, tous nés à Bruxelles : du côté garçons, Paul, né le 23 avril 1880, Félix, né le 4 février 1885, Maurice, né le 23 février 1887 et Eugène, né le 2 juillet 1896 ; du côté filles, Blanche, née le 22 mai 1879 (et décédée en 1903, du vivant de ses parents) et Lucie, née le 26 mars 1891<sup>28</sup>.

<sup>25</sup> *Ibidem*.

<sup>26</sup> Aujourd'hui détruite. Elle se trouvait dans le haut de la rue de la Madeleine.

<sup>27</sup> Plusieurs discours furent prononcés à cette occasion, dont un d'Henri La Fontaine, sénateur, Vénérable Maître de la loge « Les Amis Philanthropes » et futur prix Nobel de la Paix (1913). Pour cette manifestation, voir DEVOGEL V., *Discours prononcé au nom des anciens élèves de l'École normale de Bruxelles à la manifestation organisée en l'honneur de Monsieur Alexis Sluys le 17 janvier 1910*, Bruxelles, 1910, 12 p. Le caractère politique et « non neutre » de ce jubilé provoqua même un débat à la Chambre des Représentants (voir *Annales parlementaires de la Chambre des Représentants*, séance du 17 février 1910, p. 585, et séance du 18 février 1910, p. 598).

<sup>28</sup> Voir la composition de la famille Sluys aux Archives de la Ville de Bruxelles, Registre de la population, année 1900, volume H, folio 2.311.

La famille, provenant d'Ixelles, s'établit au n° 98, boulevard du Hainaut, dans le logement de fonction de l'École normale où Sluys enseignait<sup>29</sup>.



Alexis Sluys dans son fauteuil, en conversation avec son petit-fils Alexis Sluys Jr. (photo fournie par Madame Janine Fourez, veuve de Monsieur Alexis Sluys Jr. – Collection privée). Selon Maurice Sluys, un des traits les plus sympathiques de la personnalité d'Alexis Sluys fut, sans doute, sa bienveillance illimitée envers les enfants, surtout les très petits ; *il pratiqua délicieusement l'art d'être grand-père*.

### *Le personnage*

Au terme d'une vie tout entière consacrée à l'enseignement et à la pédagogie, Alexis Sluys est mort à Ixelles le 27 octobre 1936, à l'âge, respectable pour l'époque, de 87 ans<sup>30</sup>. Un peu plus de deux ans et demi après sa mort, son fils Maurice lui rendit un hommage écrit émouvant, qui donne une idée exacte du fort tempérament de son père<sup>31</sup>. À travers l'évocation de souvenirs de famille, Maurice Sluys y décrit *son ardeur toujours renouvelée pour la défense des causes qui lui semblaient justes, sa jeunesse intellectuelle s'exprimant avec fougue devant tout problème nouveau, son mépris des intrigues et des bassesses*.

*Alexis Sluys était toujours à l'affût d'une injustice à dénoncer, d'une*

<sup>29</sup> Le numéro 98 fut ultérieurement renuméroté 110. Le boulevard du Hainaut fut par la suite renommé boulevard Maurice Lemonnier. L'inscription de la famille Sluys au registre de la population de la Ville de Bruxelles date du 30 mai 1900.

<sup>30</sup> ROBBRECHT R., *Alexis Sluys (1849-1936)*, dans ROBBRECHT, 2014, p. 70.

<sup>31</sup> SLUYS M., *Alexis Sluys. Souvenirs*, dans *Prométhée. Organe du Cercle « Les Amis de l'École Charles Buls »*, 6<sup>e</sup> année, n°8, octobre 1939, p. 1-12. Le texte est daté de Bruxelles, le 1<sup>er</sup> août 1939. Les citations qui suivent proviennent de cet article.

action philanthropique à soutenir, d'une méthode originale à lancer ou à développer ; il était un animateur par excellence, un professeur d'enthousiasme, un semeur d'idées, animé par une foi exaltante en un progrès continu de l'Humanité et en une évolution toujours ascendante de l'esprit. Si son anticléricalisme était acerbe et généralement extériorisé par des démonstrations verbales passionnées, son esprit manifestait en contrepartie une très large tolérance, mue par le profond respect dû aux convictions philosophiques et religieuses d'autrui, pourvu qu'elles soient sincères.

Maurice Sluys ajoute : *il y eut toujours contraste chez mon père entre la vivacité de ses paroles, la véhémence de son argumentation et son comportement réel. Sous des dehors tranchants, c'était un sensible que la souffrance humaine bouleversait. Il faisait toujours confiance « a priori » à son prochain et crut vraiment à la bonté native de l'homme et à sa perfectibilité sous l'influence de l'éducation. Il eut quelques adversaires, dont il força le respect par le caractère entièrement désintéressé de son action, toute imprégnée d'un haut idéal d'émancipation humaine. Mais il eut également beaucoup d'amis, hommes de lettres, universitaires, hommes politiques, pédagogues, etc. Compagne idéale d'un mari toujours bouillant, son épouse Alix fut auprès de lui un peu ce qu'était Sancho Pança pour Don Quichotte, un modérateur ironique, affectueux et plein de bon sens.*

## Une infatigable et impressionnante activité

### *Le franc-maçon*

En plus d'une vie familiale et professionnelle bien remplie, Alexis Sluys était également un franc-maçon très actif, initié par la loge « Les Amis Philanthropes » le 28 février 1871<sup>32</sup>. Il occupa plusieurs postes d'Officier Dignitaire dans sa loge<sup>33</sup> et en fut élu Vénérable Maître (1899-1901)<sup>34</sup>. Il fut également Grand Orateur adjoint<sup>35</sup> et Grand Maître adjoint du Grand Orient de Belgique<sup>36</sup>.

<sup>32</sup> Archives des Amis Philanthropes (AAP), Registre des initiations de la loge, n°3 (Sluys porte le n°1.703).

<sup>33</sup> On le retrouve comme Second Surveillant (1890-1891), puis comme Orateur (*Bulletin du Grand Orient de Belgique*, 1902, p. 84, rapport annuel de la loge « Les Amis Philanthropes » présenté en tenue du 23 juin 1902, mais sans préciser les dates auxquelles Sluys occupa cette fonction) et comme Premier Surveillant (1891-1892) de la loge (AAP, registres des tracés pour ces années).

<sup>34</sup> Son vénérat fut interrompu au bout de deux ans pour raisons de santé (*Histoire d'une loge : Les Amis Philanthropes de 1876 à 1998*, Bruxelles, 1999, p. 232).

<sup>35</sup> Alexis Sluys a participé en tant que Grand Orateur adjoint au Congrès maçonnique international qui s'est tenu à Paris les 31 août, 1<sup>er</sup> et 2 septembre 1900 (*Compte-rendu des séances du congrès, les 31 août, 1<sup>er</sup> et 2 septembre 1900, Congrès maçonnique international de Paris, Grand Orient de France*, 1901 ; *Bulletin du Grand Orient de Belgique*, 1900).

<sup>36</sup> Alexis Sluys a repris la charge de Grand Maître adjoint en 1909, suite au décès de Maurice Van Meenen qui avait été désigné à ce poste pour la période triennale 1908-1910.

En loge et au cours de plusieurs congrès maçonniques auxquels il participe, son action a évidemment trait aux questions de l'enseignement et de la pédagogie<sup>37</sup>. À ce titre, son intervention du 8 mars 1879 à la loge « Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis » à propos du projet de loi Van Humbeeck est révélatrice à la fois de sa conception de l'enseignement et de sa pensée pédagogique : *le Frère Sluys est d'avis que le projet frappe le clergé au cœur et que cela suffit pour prouver qu'il est bon. Il vaudrait mieux sans doute, dans un État normal, que l'initiative privée formât les instituteurs ; mais actuellement, les écoles normales catholiques sont trop nombreuses et trop fortes : les trois quarts des instituteurs sortent de ces écoles. Il faut donc avant tout exiger le diplôme de l'École normale de l'État (...). Au point de vue de l'enseignement, le programme est sensiblement augmenté. Le Frère Sluys condamne les leçons de choses. Il les considère comme futiles, comme une perte de temps. Ce qu'il faut, ce sont des leçons de sciences d'observation, pour le développement de la spontanéité. Quant à la morale, il s'agit d'un enseignement formel. On a voulu éviter l'accusation d'écoles sans Dieu. Mais la morale exige-t-elle la croyance en Dieu ? Enseignée par leçons, elle ne peut produire d'effet. Sa base doit être les sciences d'observation et par conséquent l'enseignement de ces sciences. Le Frère Sluys estime que les comités scolaires sont une chose excellente ; les meilleures leçons sont celles données en présence des membres de ces comités, à cause de l'émulation que cette présence excite. Le danger réel serait la présence du prêtre dans ces comités ; mais on peut l'éviter en stipulant que pour en faire partie, il faut être père de famille et envoyer ses enfants dans les écoles officielles. Les premiers effets de la nouvelle loi seront probablement la désertion des écoles et la diminution des émoluments des instituteurs<sup>38</sup> ; il faudrait donc qu'ils fussent payés par l'État. Enfin, pour terminer, le Frère Sluys trouve qu'il serait désirable que l'enseignement fût complètement gratuit. Les loges doivent émettre le vœu de voir édicter une loi qui le rende gratuit, laïque et obligatoire. Sinon, les écoles officielles pourraient être inférieures aux écoles religieuses au point de vue du nombre des élèves<sup>39</sup>.*

Sluys exercera finalement ce mandat du 30 janvier 1910 au 5 mars 1911 (*Bulletin du Grand Orient de Belgique*, 1911).

<sup>37</sup> Sur l'action et le rôle joué par la franc-maçonnerie belge dans la « question scolaire », voir l'intéressante synthèse, basée sur des sources d'archives inédites, de VANRIE A., *Alexis Sluys, la franc-maçonnerie et la question scolaire*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 155-173.

<sup>38</sup> Sur ce point, Sluys avait vu parfaitement clair : la guerre scolaire qui suivit la loi Van Humbeeck de 1879 provoqua une désaffection importante de la population des écoles primaires communales et le départ de nombreux instituteurs et institutrices vers l'enseignement confessionnel : en 1878, les écoles communales comptaient 527.417 élèves ; en 1883, elles n'en avaient plus que 345.678. Elles avaient donc perdu plus d'un tiers de leurs effectifs. Par ailleurs, on évalue à plus de 1.300 le nombre d'enseignants qui désertèrent l'école laïque (DEFOSSE P., *L'enseignement en Belgique...*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 33).

<sup>39</sup> Archives de la loge Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis, tracé de la tenue du 8 mars 1879.

Mais Sluys ne limite pas ses interventions en loge au seul monde de l'école : le suffrage universel, l'extériorisation de la franc-maçonnerie, son ouverture aux femmes, l'accueil de Frères américains de couleur en loge, la liberté de conscience, l'exclusion des discussions relatives à la politique ou à la religion des travaux maçonniques, l'importance des convictions personnelles et la politique coloniale au Congo font également partie de ses préoccupations très variées<sup>40</sup>.

Trois exemples permettront de se faire une bonne idée de cet éclectisme : Alexis Sluys intervient notamment lors de la Conférence maçonnique internationale de Bruxelles des 10 et 11 septembre 1910<sup>41</sup>. Ce congrès comporte trois questions au programme de ses travaux : la seconde, traitée par Sluys, alors Grand Maître adjoint, a trait à la liberté de conscience comme base des principes de la franc-maçonnerie. Sluys condense son rapport en trois vœux qu'il soumet au congrès. Le premier vœu rappelle l'autonomie complète de toutes les puissances maçonniques du monde ainsi que le principe fondamental de l'Ordre, qui est la liberté de conscience. Son deuxième vœu s'en prend au statut fondamental excluant la politique et la religion des travaux des loges : pour Sluys, toute doctrine doit pouvoir être exposée et discutée librement ; le respect de la conscience des Frères doit cependant exclure tout vote, la majorité ne pouvant lier la minorité en vertu même de la liberté de conscience assurée à tous. Le troisième vœu vise les maçons en dehors des loges : n'est pas maçon celui qui discute librement de questions à l'intérieur de sa loge, mais qui au dehors mène une vie profane en contradiction avec ses propres convictions ; néanmoins, l'application de ce principe ne peut être absolue, et chaque maçon doit rester juge de la manière d'accomplir son devoir ; aucun mot d'ordre ne peut à cet égard lui être imposé par la franc-maçonnerie. Dans son exposé, Sluys résume en fait les conclusions d'un livret qu'il a publié la même année sur la liberté de conscience<sup>42</sup>.

L'admission des femmes en franc-maçonnerie, ainsi que le maintien de la capitation<sup>43</sup> à un niveau raisonnable du point de vue financier (c'est-à-dire non discriminant pour les classes défavorisées), font également partie de ses préoccupations : dans des instructions maçonniques datées de 1907, Sluys déclare que la franc-maçonnerie ne représente nullement l'Humanité, en raison de l'exclusion des femmes et de la barrière financière qui en écarte les travailleurs intellectuels et manuels non fortunés. Elle s'adresse donc à une élite et n'est pas universelle, contrairement à ce qu'elle voudrait être<sup>44</sup>.

<sup>40</sup> Voir VANRIE A., *Alexis Sluys, la franc-maçonnerie et la question scolaire*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 155-173.

<sup>41</sup> Archives de Moscou, Centre d'Études et de Documentation Maçonniques du Grand Orient de Belgique (dossier non inventorié).

<sup>42</sup> SLUYS A., *La liberté de conscience et la franc-maçonnerie universelle*, Bruxelles, Éditions E. Guyot, 1910, 22 p.

<sup>43</sup> Cotisation annuelle pour participer aux travaux de la loge, prélevée pour chaque membre de celle-ci.

<sup>44</sup> *Un siècle des Amis Philanthropes n°3 (1911-2011)*, Bruxelles, 2011, p. 71-72. *A contrario*, Eugène Goblet d'Alviella, artisan de la création de la loge Les Amis Philanthropes n°2, déclarait quant à lui : *la maçonnerie est une institution de la*

Sluys se préoccupe enfin de la situation de l'enseignement au Congo. Dans le *Bulletin du Grand Orient de Belgique* de 1900, il émet le désir de voir des loges se créer au Congo<sup>45</sup> : certains *nourrissent des préjugés théologiques qui leur font croire qu'ils sont des êtres supérieurs, possédant la vérité religieuse, et que les sauvages fétichistes, idolâtres, païens, sont des espèces de réprouvés, dignes tout au plus d'être les esclaves, les jouets ou les victimes des blancs. D'autre part, l'Église catholique a envoyé au Congo des moines et des nonnes chargés de convertir les indigènes à ses dogmes et à sa morale. Ces missions sont en général richement dotées : l'argent afflue pour les œuvres. Elles sont d'ailleurs protégées par le gouvernement.* En 1901, une commission composée de maçons appartenant aux trois loges de Bruxelles (« Les Amis Philanthropes », « Les Amis Philanthropes n° 2 ») et « Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis ») étudie la question. Alexis Sluys y participe activement, puis rassemble ses idées dans un rapport. Quelques extraits de son étude révèlent sa vision des buts et des méthodes de la colonisation, mais aussi d'une éventuelle action « civilisatrice » de la maçonnerie au Congo, notamment pour parer à la mainmise grandissante de l'Église dans la colonie. Pour lui, le *nègre catholique n'est pas supérieur au nègre fétichiste et la conversion des nègres au catholicisme n'est pas, au point de vue de la vraie civilisation, un réel progrès ni une étape nécessaire... La maçonnerie établie au Congo pourrait utilement lutter contre l'œuvre déprimante des missionnaires. Si ceux-ci, forts de l'appui qu'ils trouvent parmi les gouvernants, peuvent accomplir leur action sans rencontrer de résistance, il est certain que le moment viendra où tout ce qui représente l'action européenne dans cette région se trouvera sous la direction des congrégations religieuses : gouverneurs, juges, officiers, administrateurs finiront par être des instruments conscients ou non de l'Église romaine. L'action de la maçonnerie serait toute différente et réellement civilisatrice. Les maçons n'ont pas comme les prêtres catholiques l'outrecuidante prétention de croire qu'ils ont une mission divine à accomplir, une Église à édifier*<sup>46</sup>.

On le voit, ses activités l'ont conduit à intervenir sur de nombreux sujets en loge.

### *Le congressiste*

Un tel éclectisme se retrouve également quand on s'intéresse aux congrès auxquels Alexis Sluys a participé, ainsi qu'aux nombreux rapports qu'il a rédigés à la suite de ces colloques.

Tout d'abord, dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, il a – entre autres – contribué à deux grands congrès majeurs, fondateurs dans l'histoire de la pédagogie en Belgique :

*bourgeoisie* (*Ibidem*, p. 71). Il était également convaincu que la maçonnerie n'avait rien à gagner à l'admission des femmes. Leur entrée constituait pour lui un danger pour l'Ordre, dont elles ne tarderaient pas à faire dévier le caractère et les traditions.

<sup>45</sup> Son rapport se situe aux pages 181 à 195 du *Bulletin* en question.

<sup>46</sup> *Histoire d'une loge : Les Amis Philanthropes de 1876 à 1998*, Bruxelles, 1999, p. 302-303.

- Le premier d'entre eux s'est déroulé à Bruxelles du 22 au 28 août 1880 ; il s'agit du Congrès international de l'enseignement<sup>47</sup>, ouvert en présence de Pierre Van Humbeeck, président d'honneur du comité général. Son comité exécutif était composé d'Auguste Couvreur<sup>48</sup>, président, de Pierre Tempels, vice-président, et de Charles Buls, secrétaire général. Au cours de cette conférence, Alexis Sluys rédige un rapport sur la méthode intuitive, publié dans l'ouvrage reprenant tous les documents du congrès<sup>49</sup>.
- Le second colloque auquel Sluys participe se tient à Bruxelles du 12 au 18 août 1911 : il s'agit du premier Congrès international de pédologie<sup>50</sup>, ouvert par Émile Jacquain, échevin de l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles, en présence du docteur Decroly<sup>51</sup> et du docteur Josefa

<sup>47</sup> Pour plus d'informations à propos de ce congrès, voir PASPESANT M., *Le triangle Tempels, Buls et Sluys. Les congrès internationaux de 1880 et de 1911*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 109-110. Les actes de ce congrès sont consultables sous la forme de deux volumes : *Congrès international de l'enseignement, Bruxelles, 1880*, vol. 1 (*Rapports préliminaires*), Bruxelles, Ligue de l'Enseignement, F. Hayez, 1880, 304 p. et vol. 2 (*Discussions*), Bruxelles, Ligue de l'Enseignement, F. Hayez, 1882, 818 p.

<sup>48</sup> Auguste Couvreur (1827-1894) : président de la Ligue de l'Enseignement de 1878 à 1880, élu à deux reprises Grand Maître du Grand Orient de Belgique (de 1872 à 1875 et de 1878 à 1881). Voir DE COSTER S., *Auguste Couvreur*, dans *Biographie nationale*, 43, Bruxelles, 1983, col. 227-235 (Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique) (avec bibliographie) ; CULLUS Ph., *Couvreur Auguste (1827-1894)*, dans DEFOSSE P., *DHLB*, p. 76.

<sup>49</sup> SLUYS A., *Rapport sur la méthode intuitive*, dans *Congrès international de l'enseignement, Bruxelles, 1880*, vol. 1, p. 193-211. Au cours de ce congrès, Alexis Sluys intervient également sur le but de l'enseignement primaire (*Congrès international de l'enseignement, Bruxelles, 1880*, vol. 2, p. 88-94), sur l'organisation des écoles normales (*Ibidem*, p. 157 et p. 164), sur les dictées géométriques (*Ibidem*, p. 207), sur les préparations de leçons (*Ibidem*, p. 215), sur les exercices de mémoire (*Ibidem*, p. 247), sur les exercices scolaires (*Ibidem*, p. 250) et sur l'éducation morale (*Ibidem*, p. 267).

<sup>50</sup> Pour plus d'informations sur ce congrès, voir PASPESANT M., *Le triangle Tempels, Buls et Sluys...*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 109-110 et DEFOSSE P., *Le premier (et unique) congrès de pédologie*, dans *Éduquer*, n°102, 2013, p. 33-34. Les actes de ce congrès sont disponibles sous la forme de deux volumes : *1<sup>er</sup> Congrès international de pédologie, tenu à Bruxelles du 12 au 18 août 1911*, vol. 1 (*Comptes-rendus des séances. Communications*), 488 p. et vol. 2 (*Rapports*), 600 p., publiés par les soins du Dr. J. IOTEYKO, avec la participation d'A. SLUYS, S.-L. NAGY & G. FRANCIÀ, Bruxelles, Éd. Librairie Misch et Thron, 1912.

<sup>51</sup> Sur le docteur Ovide Decroly (1871-1932), que l'on ne présente plus, on se référera notamment aux ouvrages suivants : BESSE J.-M., *Decroly*, Toulouse, Éditions Privat, 1982, 180 p. ; DUBREUCQ F., *Jean-Ovide Decroly (1871-1932)*, dans *Perspectives. Revue trimestrielle d'éducation comparée*, vol. 23, n°s 1-2, Paris, 1993, p. 251-276 (UNESCO, Bureau international d'Éducation) (avec bibliographie) ; POURTOIS J.-P., DESMET H., *Jean Ovide Decroly*, dans HOUSSAYE J., p. 134-145 ; ROBBRECHT R., *Ovide Decroly (1871 - 1932) et la Ligue de l'Enseignement*, dans *Éduquer*, n°68, octobre 2009, p. 17-18 ; WAGNON S. et LEMAIRE J., *L'alternative Decroly*, Bruxelles, 2013, 362 p. (La Pensée et

Ioteyko<sup>52</sup>. Non seulement Sluys intervient abondamment dans les débats<sup>53</sup>, mais il prend également en charge la présidence du comité de propagande et la présidence de la section de pédagogie de cette conférence internationale. Il établit enfin un rapport sur l'enseignement de la pédologie à l'École normale et à l'Université, publié dans les actes du congrès<sup>54</sup>.

Ces deux contributions, si importantes soient elles, ne doivent pas occulter les autres interventions de Sluys, par exemple en 1884 au Congrès international d'hygiène et d'éducation à Londres, un an plus tard à Lille au cinquième Congrès de la Ligue française de l'Enseignement, présidé par Jean Macé<sup>55</sup> (du 12 au 15 avril 1885), ou encore en 1887 au Congrès de la Fédération générale des Instituteurs belges, tenu à Namur<sup>56</sup>.

Comme nous l'avons vu précédemment, Alexis Sluys était fortement impliqué en franc-maçonnerie et dans les mouvements de libre pensée : il a ainsi participé, notamment, au Congrès de Jolimont organisé par la « Fédération nationale des Sociétés de Libre Pensée » les 6 et 7 avril 1890. Ce congrès vit la naissance d'un projet de création d'un orphelinat rationaliste en Belgique, sur le modèle français de l'Orphelinat Prévost de Cempuis (région parisienne), dirigé par le pédagogue rationaliste Paul Robin<sup>57</sup>.

les Hommes, 57<sup>e</sup> année, n°92). Ovide Decroly est président de ce congrès de pédologie de 1911.

<sup>52</sup> Chef de travaux au laboratoire de psycho-physiologie de l'Université Libre de Bruxelles, elle est la secrétaire générale du congrès.

<sup>53</sup> Sur divers sujets : sur la Ligue de l'Enseignement et l'École modèle (*1<sup>er</sup> Congrès international de pédologie...*, vol. 1, p. 41-42), sur le programme idéal des écoles normales (*Ibidem*, p. 61-63), sur la coéducation des sexes (*Ibidem*, p. 64), sur l'éducation manuelle (*Ibidem*, p. 74), sur les jardins d'enfants (*Ibidem*, p. 76), sur l'écriture, la lecture et l'usage des bibliothèques (*Ibidem*, p. 77-78), sur l'attention (*Ibidem*, p. 82-83), sur l'Éducation nouvelle (*Ibidem*, p. 84-86) et sur la suggestion par l'image (*Ibidem*, p. 89).

<sup>54</sup> *1<sup>er</sup> Congrès international de pédologie...*, vol. 2 : le rapport de Sluys sur l'enseignement de la pédologie à l'École normale et à l'Université se trouve aux p. 15-25 de ce volume. Voir également SLUYS A., *L'enseignement de la pédologie à l'École normale et à l'Université*, dans *Revue psychologique*, t. 5, 1, 1912, p. 12-22.

<sup>55</sup> Jean Macé (1815-1894), fondateur de la Ligue française de l'Enseignement. Voir PROSPER A., *Jean Macé. Fondateur de la Ligue française de l'Enseignement*, Paris, Cercle parisien, 1955 ; PIERARD L., *Le 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Jean Macé*, dans *Documents*, n°115, Bruxelles, Éditions de la Ligue de l'Enseignement, 1945, 8 p. ; LORULOT A., *Jean Macé*, dans *La Raison. Organe d'action laïque et de propagande rationaliste*, 1<sup>re</sup> année, n°1, janvier - février 1956, 4 p. ; DEFOSSE P., *Jean Macé*, dans *Éduquer*, n°84, octobre 2011, p. 53-55.

<sup>56</sup> La liste complète de ces congrès est reprise par PASPESANT M., LAURENT G. & DEFOSSE P. dans le tableau synoptique annexé à ROBBRECHT R., 2014, p. 207-219.

<sup>57</sup> Voir PASPESANT M. & DEFOSSE P., *Alexis Sluys et la question des orphelins au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 118-124, plus particulièrement p. 120. L'Orphelinat Prévost de Cempuis pratiquait la coéducation des sexes (c'est-à-dire la mixité), l'instruction rationnelle, l'éducation intégrale, les travaux manuels, la culture des sens par la musique, la méthode modale, le dessin, les chants, les

Deux ans plus tard, Sluys entreprend un voyage en Espagne : il assiste au Congrès pédagogique hispano-portugais-américain et au Congrès international de la Libre Pensée, organisés tous les deux à Madrid en octobre 1892<sup>58</sup>.

Enfin, en tant que Grand Orateur adjoint du Grand Orient de Belgique, il participe encore au Congrès maçonnique international de Paris des 31 août, 1<sup>er</sup> et 2 septembre 1900<sup>59</sup>.

D'autres sujets le passionnent, toujours liés de près ou de loin à l'éducation, à l'enseignement et à l'émancipation de l'homme : c'est ainsi qu'on le retrouve également au VI<sup>e</sup> Congrès international contre l'abus des boissons alcooliques, qui se tient à Bruxelles, au Palais des Académies, du 30 août au 3 septembre 1897. Charles Buls, alors bourgmestre de Bruxelles, est membre du comité d'honneur de cette conférence ; Alexis Sluys est rapporteur de la deuxième section d'études (« Éducation & Instruction ») ; à cette occasion, il fait un exposé et remet un

voyages et les excursions scolaires. Sluys collabora avec son directeur, Paul Robin, de 1890 à 1892.

Sur Paul Robin (1837-1912) et l'Orphelinat Prévoist de Cempuis, voir DEFOSSE P., *Les pédagogues contemporains d'Alexis Sluys : Paul Robin*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 133-137 ; BREMAND N., *Paul Robin et son expérience à l'orphelinat de Cempuis (1880-1894)*, dans *L'affaire Ferrer. Actes du colloque « Les expériences libertaires en France en matière d'éducation au début du siècle » (14 octobre 1989)*, Castres, Centre National et Musée Jean Jaurès, 1991, p. 49-62 ; DEMEULENAERE-DOUYERE C., *Buisson et l'Orphelinat Prévoist de Cempuis*, dans LOEFFEL L.L. (dir.), *Ferdinand Buisson, fondateur de la laïcité, militant de la paix (Actes du colloque commémorant le 70<sup>e</sup> anniversaire de la disparition de Ferdinand Buisson)*, Amiens, 2004, p. 89-96 ; DEMEULENAERE-DOUYERE C., *Un précurseur de la mixité : Paul Robin et la coéducation des sexes*, dans *Clio (Histoire, femmes et sociétés)*, n°18, 2003, p. 125-132 ; LECHEVALIER B., *Paul Robin*, dans HOUSSAYE J., p. 70-83.

<sup>58</sup> Le Congrès international de la Libre Pensée de 1892 rassemblait la fine fleur de la libre pensée et de la franc-maçonnerie américaine et européenne (plus de 1.000 délégués) dans une Espagne catholique ultramontaine ! Il fut interrompu et dissout par la police espagnole lors de sa troisième séance ; Sluys fut arrêté et interrogé par la police, puis relâché. Pour les détails de cette rocambolesque aventure, voir les amples développements donnés par PASPESANT M. & DEFOSSE P., *À propos de l'arrestation d'Alexis Sluys en Espagne en 1892...*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 101-103. Non sans quelques différences dans les détails, Alexis Sluys donne lui-même une relation de cet épisode (SLUYS A., *Mémoires*, p. 100-101). On notera cependant que la version de Sluys présente des faits qui ne sont pas relatés par l'hebdomadaire libre-penseur madrilène *Las Dominicales del Libre Pensamiento*, source d'information cruciale sur cet événement (*Las Dominicales del Libre Pensamiento* des 13 mai, 23 septembre, 16 octobre et 4 novembre 1892). Voir également le compte-rendu du congrès en quatre articles par Gustave Nelson dans l'hebdomadaire new-yorkais libre penseur *The Truth Seeker*, vol. 19, n°53, New York, Saturday December 31, 1892, p. 839 ; vol. 20, n°1, New York, Saturday January 7, 1893, p. 7 ; vol. 20, n°2, New York, Saturday January 14, 1893, p. 25 ; vol. 20, n°4, New York, Saturday January 28, 1893, p. 54-55.

<sup>59</sup> *Compte-rendu des séances du congrès, les 31 août, 1<sup>er</sup> et 2 septembre 1900 - Congrès maçonnique international de Paris - Grand Orient de France, 1901* : voir le discours de Sluys du 1<sup>er</sup> septembre aux p. 90-97 de ce compte-rendu ; voir également *Bulletin du Grand Orient de Belgique*, 1900, p. 180 et 221-253.

rapport intitulé *Le rôle de l'instituteur dans la lutte anti-alcoolique*<sup>60</sup>. Quelques années plus tard, il est commissaire-rapporteur de la section d'études du III<sup>e</sup> Congrès international de l'art public, qui a lieu à Liège du 15 au 21 septembre 1905. Le président de la section d'études est à nouveau Charles Buls. À cette occasion, Sluys remet pas moins de trois rapports : *Importance de la culture dans l'éducation générale de l'enfant*, *L'éducation esthétique dans les jardins d'enfants* et *Brevet et diplômes*<sup>61</sup>.

Et nous n'avons mentionné ici que quelques exemples.

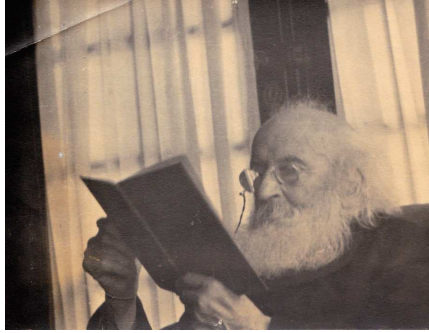
<sup>60</sup> VI<sup>e</sup> Congrès international contre l'abus des boissons alcooliques, tenu à Bruxelles du 30 août au 3 septembre 1897. *Compte-rendu publié par le secrétariat général du congrès*, Bruxelles, Impr. L. Braeckmans, 1898. Le rapport de Sluys sur *Le rôle de l'instituteur dans la lutte anti-alcoolique* figure aux pages 211-232 de ce volume. Voir aussi SLUYS A., *Le rôle de l'instituteur dans la lutte anti-alcoolique (Rapport du VI<sup>e</sup> Congrès international contre l'abus des boissons alcooliques à Bruxelles)*, Bruxelles, Éd. L. Wintraecken et Cie, 1899, 24 p.

<sup>61</sup> *Exposition Universelle de Liège - III<sup>e</sup> Congrès international de l'art public - Liège - 15-21 septembre 1905, tenu dans le Palais des Fêtes de l'Exposition Universelle, sous la présidence de M. A. Beernaert, Ministre d'État, et de M. Gustave Francotte, ministre de l'Industrie et du Travail en Belgique - Préface, patronage, comités, adhésions, conférence préparatoire, programme, discours d'ouverture, travaux, résolutions, rapport général*, Liège, Institut international de l'Art public, 1905, 784 p.

Document en ligne à l'URL :

[//archive.org/stream/prfacepatronagec00cong#page/n5/mode/2up](https://archive.org/stream/prfacepatronagec00cong#page/n5/mode/2up)  
(consultée le 30/12/2014).

Dans lequel : SLUYS, *Importance de la culture dans l'éducation générale de l'enfant*, Bruxelles, Impr. Guyot, 41 p. (p. 84-124 du document en ligne) ; SLUYS A., *L'éducation esthétique dans les jardins d'enfants*, Bruxelles, Office de Publicité, 12 p. (p. 156-167 du document en ligne) ; SLUYS A., *Brevet et diplômes*, Bruxelles, Office de Publicité, 2 p. (p. 694-695 du document en ligne ; avec gravures des diplômes, 11 p., p. 769-779 du document en ligne).



Alexis Sluys à la fin de sa vie, lisant un livre « chez Coco » (photo fournie par Madame Janine Fourez, veuve de Monsieur Alexis Sluys Jr. – Collection privée).

En marge de ces congrès, Alexis Sluys a produit une œuvre écrite impressionnante, extrêmement diverse et très éclectique (entre 1873 et 1931, il écrivit et publia en moyenne trois à quatre articles ou livres par an<sup>62</sup>), qui compte de nombreux ouvrages à caractère scientifique, social, littéraire, historique et artistique. Il a abordé tous les sujets susceptibles d'intéresser le monde enseignant et les autorités avec passion et fougue. Même si la majorité de ses livres et articles est consacrée à la pédagogie et à la défense de l'enseignement public, il s'est également préoccupé de nombreuses autres questions : la pédagogie en général<sup>63</sup>, l'instruction obligatoire<sup>64</sup>, la neutralité de l'enseignement public<sup>65</sup>, la législation scolaire<sup>66</sup>, l'histoire de l'enseignement<sup>67</sup>, l'École modèle et l'École normale<sup>68</sup>, les

<sup>62</sup> Une bibliographie quasi exhaustive des livres et articles publiés par Alexis Sluys a été établie par PESPESANT M., LAURENT G. dans ROBBRECHT R., 2014, p. 253-265. Nous en reprenons quelques titres ci-dessous, en notes, pour les sujets les plus marquants, afin de permettre au lecteur de se faire une idée de l'étendue et de la diversité de la production « sluyssienne ».

<sup>63</sup> Entre autres (E. a.), SLUYS A., *Programme de l'enseignement à donner dans les écoles primaires communales. Notices méthodologiques*, Bruxelles, Baertsoen, 1890.

<sup>64</sup> E.a., SLUYS A., *L'instruction obligatoire et le suffrage universel*, dans *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*, n° 3, Bruxelles, Éd. P. Weissenbruch, 1898, 16 p.

<sup>65</sup> E.a., SLUYS A., *La neutralité de l'enseignement public*, dans *Documents*, n° 64, Bruxelles, Éditions de la Ligue de l'Enseignement, 1928, 20 p.

<sup>66</sup> E.a., SLUYS A., *La loi scolaire de 1895. Droits et devoirs des conseillers communaux, des instituteurs, des chefs de famille, des citoyens anticléricaux*, Bruxelles, Impr. Brismée, 1901.

<sup>67</sup> E.a., SLUYS A., *L'enseignement en Belgique sous le régime français (1795-1815)*, Bruxelles, Éd. P. Weissenbruch, 1898, 68 p. ; SLUYS A., *L'instruction publique en Belgique sous le régime néerlandais (1815-1830)*, Bruxelles, Éd. P. Weissenbruch, 1900, 49 p.

<sup>68</sup> E.a., SLUYS A., *L'École modèle (rapports, programmes, excursions scolaires, etc.)*, Bruxelles, Mayolez, 1883 ; SLUYS A., *Notice historique sur l'École normale de Bruxelles*,

jeux dans les écoles<sup>69</sup>, l'enseignement de l'éducation physique<sup>70</sup>, de la géographie<sup>71</sup>, des langues<sup>72</sup>, des travaux manuels<sup>73</sup> et du dessin<sup>74</sup>, l'éducation esthétique des élèves<sup>75</sup>, l'art à l'école<sup>76</sup>, les colonies de vacances<sup>77</sup>, les excursions scolaires<sup>78</sup>, la cinématographie scolaire<sup>79</sup>, les bibliothèques publiques<sup>80</sup>, les fêtes scolaires<sup>81</sup>, la nomination des directeurs d'école<sup>82</sup>, les réformes pédagogiques à l'étranger<sup>83</sup>, la franc-maçonnerie<sup>84</sup>, etc. Cet ensemble de travaux constitue un témoignage extrêmement étendu et divers sur le mouvement pédagogique qui

dans *Exposition universelle d'Anvers, 1885. Ville de Bruxelles. Catalogue spécial du compartiment de l'administration communale de Bruxelles. Administration. Travaux publics. Instruction publique*, Bruxelles, Impr. J. Baertsoen, 1885.

<sup>69</sup> E.a., SLUYS A. et JONCKHEERE T., *Les jeux dans l'éducation : les places et les plaines de jeux*, Bruxelles, Impr. G. Cops, 1913, 63 p.

<sup>70</sup> E.a., SLUYS A. et DE GENST H., *Guide sommaire d'éducation physique : gymnastique pédagogique, jeux et natation (partie du maître pour l'enseignement primaire, moyen et normal)*, Bruxelles, Éd. Jonckheere, 1911, 49 p.

<sup>71</sup> E.a., SLUYS A., *La géographie intuitive*, Bruxelles, Éd. C. Muquardt, 1877, 128 p.

<sup>72</sup> E.a., SLUYS A., *Nos langues nationales dans l'enseignement*, dans *Le Flambeau. Revue belge des questions politiques et littéraires*, vol. 14, n<sup>os</sup> 4-5, Bruxelles, Éd. René Van Sulper, 1931, p. 475-485.

<sup>73</sup> E.a., SLUYS A., *L'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires de garçons*, Verviers, Éd. E. Gilon, 1885, 125 p.

<sup>74</sup> E.a., SLUYS A., *L'enseignement primaire du dessin*, dans *Revue pédagogique belge*, 1893.

<sup>75</sup> E.a., SLUYS A., *L'enseignement de l'Histoire des Beaux-Arts et le développement du sentiment esthétique*, Mémoire couronné par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique le 30 octobre 1904.

<sup>76</sup> E. a., SLUYS A., *L'art dans l'école primaire*, dans *Bulletin « Fêtes pédagogiques à l'Orphelinat Prévost, sessions normales de pédagogie pratique (1890, 1891, 1892) »*, Cempuis, Éd. Orphelinat Prévost, 1893, p. 42-60.

<sup>77</sup> E.a., SLUYS A., *Colonies scolaires et colonies sanitaires*, dans *Revue pédagogique belge*, 1892.

<sup>78</sup> E.a., SLUYS A., *Les excursions scolaires*, dans *La Belgique artistique et littéraire. Revue mensuelle nationale du mouvement intellectuel*, t. 18, 5<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 53, février 1910, p. 131-146.

<sup>79</sup> E.a., SLUYS A., *Manuel de cinématographie scolaire et éducative*, Bruxelles-Paris, Union des Villes de France, 1923, 109 p. (Collection « Union des Villes et Communes belges »).

<sup>80</sup> E.a., SLUYS A., *Bibliothèques publiques*, dans *La Belgique artistique et littéraire. Revue mensuelle nationale du mouvement intellectuel*, t. 13, 3<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 35, août 1908, p. 219-238.

<sup>81</sup> E.a., SLUYS A., *Les fêtes scolaires à l'occasion de la session normale*, dans *Bulletin « Fêtes pédagogiques à l'Orphelinat Prévost, sessions normales de pédagogie pratique (1890, 1891, 1892) »*, Cempuis, Éd. Orphelinat Prévost, 1893, p. 225-230.

<sup>82</sup> E.a., SLUYS A., *La nomination des chefs d'école*, Huy, Impr. H. Mignolet, 1906, 10 p.

<sup>83</sup> E.a., SLUYS A., *Réformes pédagogiques en Espagne*, dans *Documents*, n<sup>o</sup>47, supplément au *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*, mars-avril 1923, Bruxelles, Éditions de la Ligue de l'Enseignement, 57 p.

<sup>84</sup> E.a., SLUYS A., *La franc-maçonnerie et la liberté de conscience*, Prague, 1911, 30 p.

anima la Belgique dans les trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Par son enseignement, ses qualités d'animateur, ses conférences, ses rapports et ses écrits, Alexis Sluys a exercé pendant un demi-siècle une action profonde sur l'évolution des idées pédagogiques.

*Ses engagements à la Ligue de l'Enseignement, pour la question des orphelins et pour la coéducation des sexes*

Admis à la retraite en 1909, Sluys ne reste pas inactif et rend encore des services importants à l'enseignement. En 1910, le Conseil provincial du Brabant, qui organise des cours de perfectionnement du personnel enseignant des écoles primaires, lui propose d'assumer la fonction de secrétaire de la commission de surveillance des cours et le sollicite pour faire partie du jury des examens. Pendant le premier conflit mondial, il passe en Angleterre où il donne plusieurs conférences sur l'enseignement et publie des articles sur les atrocités allemandes dans le *Times*. Enfin, en 1920, il prend la présidence de la Ligue de l'Enseignement, une fonction qu'il assume jusqu'en 1930<sup>85</sup>.

Par ailleurs, avec une fibre sociale et pédagogique aussi profonde, il ne pouvait demeurer insensible face au problème des enfants abandonnés et des orphelins de guerre en particulier. Cette question était en effet devenue un problème particulièrement aigu avec l'émergence du premier conflit mondial. À deux reprises, Sluys s'est engagé dans ce qui était à l'époque une cause fort délaissée, afin de proposer des solutions et de récolter des fonds.

La première initiative à laquelle il contribue est celle de la fondation d'un Orphelinat rationaliste à Forest au début de la décennie 1890<sup>86</sup>. Dans ses *Mémoires d'un pédagogue*<sup>87</sup>, Alexis Sluys s'attribue un rôle important dans la création de cette institution : dans un premier temps, ses écrits et ses conférences visant à populariser l'Orphelinat Prévost de Cempuis en France auraient inspiré l'idée de fonder un orphelinat à Forest<sup>88</sup> aux dirigeants de « La Libre Pensée » de Bruxelles<sup>89</sup> ; dans un second temps, Sluys aurait rédigé un projet, établi des plans et organisé une souscription auprès des associations rationalistes du pays ; il aurait ensuite pris contact avec des mécènes et des donateurs, pour construire les bâtiments, mais ces arrangements financiers ne purent se réaliser, partiellement en

<sup>85</sup> ROBBRECHT R., *Alexis Sluys (1849-1936)*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 69-70.

<sup>86</sup> Pour tout ce qui concerne l'histoire de l'Orphelinat rationaliste de Forest, voir GOLDBERG-PIRLLOT et PESPESANT M. & DEFOSSE P., *Alexis Sluys et la question des orphelins...*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 118-124 (plus particulièrement p. 118-121).

<sup>87</sup> SLUYS A., *Mémoires*, p. 103-104.

<sup>88</sup> L'auteur anonyme d'une plaquette publiée entre 1900 et 1905 par la « Société coopérative l'Orphelinat rationaliste » (*L'Orphelinat rationaliste (1895-1900)*, s.l.n.d.) précise en effet que c'est au mois de mai 1890 que Sluys a fait connaître, lors d'une série de conférences et par des articles de journaux, l'histoire et l'organisation de l'Orphelinat Prévost de Cempuis, dirigé par Paul Robin. Voir également note 57 ci-dessus.

<sup>89</sup> Dont Alexis Sluys était membre en 1891 et vice-président en 1892-1893 (*Liber memorialis des fêtes du cinquantenaire de la fondation de la Libre Pensée de Bruxelles*, Bruxelles, 1913, p. 98), dates qui correspondent à la période de gestation de l'orphelinat.

raison du fait que l'institution n'ayant pas de personnalité civile, elle ne pouvait pas bénéficier d'un héritage<sup>90</sup>. Des recherches plus récentes sur les origines et l'histoire de l'Orphelinat rationaliste de Forest<sup>91</sup> permettent cependant d'apporter quelques nuances par rapport à la version des faits avancée par Sluys dans ses *Mémoires*. Il n'en demeure pas moins qu'il avait été fortement impressionné par l'Orphelinat de Cempuis, par les méthodes pédagogiques qui y étaient alors pratiquées (notamment la coéducation des sexes) et par son directeur Paul Robin<sup>92</sup>. L'idée de créer à Forest une sorte de familistère laïque aux méthodes identiques peut donc lui être au moins partiellement attribuée. Le Congrès national des Libres Penseurs de Jolimont, auquel, comme on l'a vu, Sluys participe, se tient dans la foulée de cette gestation, du 6 au 7 avril 1890 : c'est à ce moment qu'est formulée, semble-t-il pour la première fois de manière précise, l'idée de fonder un orphelinat rationaliste. Mise à l'ordre du jour du Congrès national des Libres Penseurs de Gand en 1891, cette proposition, sans doute défendue par Sluys, est adoptée. Pour recueillir les fonds nécessaires, des collectes et des tombolas sont organisées durant deux années, ce qui permet de réunir une somme de 18.000 francs, à ajouter aux parts des sociétaires de la « Coopérative de l'Orphelinat rationaliste », définitivement constituée le 2 décembre 1893<sup>93</sup>. L'orphelinat devenait ainsi l'œuvre de « La Libre Pensée » de Bruxelles. Contre toute attente, malgré le temps et l'énergie investis dans le projet, Alexis Sluys n'entre pas dans le comité fondateur de l'Orphelinat<sup>94</sup>. On ne retrouve pas davantage son nom dans la composition du conseil d'administration de l'Orphelinat rationaliste, ni dans celle des « Amis de l'Orphelinat rationaliste »<sup>95</sup>.

Au cours de la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle, à la demande du Conseil général de l'« Administration des Hospices et Secours de la Ville de Bruxelles », Alexis Sluys voyage avec ses collègues Nicolas Smelten<sup>96</sup> et Victor Devogel<sup>97</sup> en

<sup>90</sup> SLUYS A., *Mémoires*, p. 103-104.

<sup>91</sup> GOLDBERG-PIRLOT.

<sup>92</sup> Voir note 57 ci-dessus.

<sup>93</sup> PASPESANT M., DEFOSSE P., *Alexis Sluys et la question des orphelins...*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 120-121.

<sup>94</sup> GOLDBERG-PIRLOT, p. 16.

<sup>95</sup> C'est une anomalie qui s'explique mal, étant donné le rôle important que Sluys s'attribue dans la fondation de l'institution (voir également *L'École affranchie*, n° 1, septembre 1913, p. 7).

<sup>96</sup> Nicolas Smelten (1874-1962) fut instituteur, directeur d'école communale et inspecteur des écoles de la Ville de Bruxelles ; il anima la commission de propagande de la Ligue de l'Enseignement dont il fut président de 1931 à 1961 ; il rassembla des articles, des notes et des lettres d'Alexis Sluys pour publier les *Mémoires d'un pédagogue* en 1939 (1<sup>e</sup> édition, par la Ligue de l'Enseignement), trois ans après le décès de ce dernier (ROBBRECHT R., *Alexis Sluys (1849-1936)*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 61).

Sur Nicolas Smelten, voir ROBBRECHT R., *Nicolas Smelten (1874-1962). Une figure de proue de la Ligue de l'Enseignement*, dans *Éduquer*, n°45, décembre 2003, p. 17-18 ; GOLDBERG M., *Smelten Nicolas (1874-1962)*, dans DEFOSSE P., *DHLB*, p. 254-255.

<sup>97</sup> Victor Devogel fut directeur des écoles de Saint-Gilles, puis de la Ville de Bruxelles, et membre du Conseil général de la Ligue de l'Enseignement. Une biographie de Victor

Belgique, en France, en Allemagne et aux Pays-Bas. Il s'agissait d'effectuer une investigation approfondie sur les orphelinats existant dans ces pays. Sluys et ses collègues visitent plusieurs établissements, notamment celui de Forest. À l'issue de cette vaste enquête, en 1912, ils publient un *Rapport* sur cette question<sup>98</sup>, rapport qui contient un aperçu historique sur les orphelinats en Belgique et un projet d'organisation de foyers pour orphelins. Ils proposent en effet d'édifier, sur le territoire de Schaerbeek, à proximité d'établissements scolaires, une Cité des Orphelins pour les quelque cinq cents enfants des deux sexes dont l'Administration des Hospices et Secours de la Ville de Bruxelles avait la charge. Inspirés par les nombreux établissements visités, Sluys et ses collègues donnent une vue détaillée de ce que devait être cet ensemble, en mettant fortement l'accent sur la question de l'hygiène, sur la présence d'une aide médicale, sur l'alimentation et les soins corporels, sur l'éducation morale et civique, sur l'encadrement des pensionnaires et sur l'équipement des bâtiments. Ils préconisent également la coéducation des sexes, que Sluys avait pu observer et apprécier à l'Orphelinat de Cempuis. Ce projet, ambitieux et sans doute coûteux, de construire *ex nihilo* une Cité des Orphelins sur le territoire de Bruxelles ne vit cependant pas le jour. *Il atteste toutefois l'intérêt d'Alexis Sluys, et, à travers lui, celui de la Ligue de l'Enseignement, pour une question sociale cruciale : la prise en charge des enfants trouvés, abandonnés ou orphelins (...). Le projet de [les] regrouper dans une Cité, et donc de créer une sorte de ghettoïsation, n'était cependant peut-être pas la meilleure réponse au problème. Mais étant donné la situation misérable dans laquelle se trouvaient plusieurs centaines d'enfants, ce projet était, dans l'esprit de Sluys et de (...) ses amis Devogel et Smelten, une nécessité et une obligation*<sup>99</sup>.

Si la Cité des Orphelins souhaitée par Sluys et ses amis n'a pas vu le jour, certaines propositions de leur rapport ont cependant été mises en application avec le « Foyer des Orphelins » et, plus tard, avec « La Cité joyeuse »<sup>100</sup>. Dès les premières semaines et les premiers mois de la première guerre mondiale, le problème des orphelins se pose en effet de façon cruciale. Le 14 novembre 1914, un « Foyer des Orphelins » est créé à Ixelles. Cette association, dont le docteur Ovide Decroly, Charles de Gronckel<sup>101</sup>, Nicolas Smelten et, semble-t-il, Sluys font partie, a pour objectifs d'accueillir les enfants dont un ou les deux parents ont disparu dans le conflit et de prendre en charge leur éducation. Dans la foulée s'ouvrent plusieurs homes similaires à Uccle, à Saint-Gilles, dans le pays de

Devogel est disponible dans le *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*, 75<sup>e</sup> année, n°5, 1936, p. 104.

<sup>98</sup> SLUYS-DEVOGEL-SMELTEN.

<sup>99</sup> PESPESANT M. et DEFOSSE P., *Alexis Sluys et la question des orphelins...*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 123.

<sup>100</sup> SLUYS A., *Mémoires*, p. 136-140. Pour l'histoire de la Cité Joyeuse - Foyer des Orphelins, voir *La Cité Joyeuse. Le Foyer des Orphelins. 1914-2014. Un siècle d'histoire - Histoire d'un siècle*, Bruxelles, 2014, 128 p. (La Pensée et les Hommes, n° 93, dossier édité par l'asbl « La Cité Joyeuse » et J. LEMAIRE).

<sup>101</sup> Charles de Gronckel était chef de service à l'administration communale d'Ixelles.

Charleroi (notamment à La Louvière), à Liège, etc. Partant d'une idée qui avait été défendue pour la constitution de la Cité des Orphelins, chaque home sert de laboratoire pour la pédagogie Decroly et est constitué d'une petite maison familiale<sup>102</sup> où sont élevés entre vingt-cinq et quarante enfants maximum. Après la guerre, une petite dizaine de ces homes est regroupée pour des raisons de facilité dans un seul village, appelé « La Cité joyeuse », sur un terrain situé à Molenbeek-Saint-Jean. On rejoignait ainsi le projet de la Cité des Orphelins proposé par Sluys, Smelten et Devogel en 1912. L'asbl « La Cité joyeuse – Foyer des Orphelins », qui a célébré son centième anniversaire en 2014 et qui accueille depuis 1948 des enfants infirmes moteurs cérébraux, peut donc se prévaloir d'une origine lointaine à laquelle Alexis Sluys n'est pas totalement étranger.

Dans l'ensemble de ces institutions, Alexis Sluys défendait le principe de la coéducation des sexes, c'est à-dire de la mixité. Ce principe éducatif était à l'époque tout à fait révolutionnaire : au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'était appliqué en Belgique que dans quelques établissements et encore ne s'agissait-il souvent que d'une mixité « partielle »<sup>103</sup>. C'est semble-t-il à Forest que la coéducation des sexes était la plus poussée : *la séparation des sexes est rigoureuse dans les dortoirs. Partout ailleurs, dans les classes, au réfectoire, aux jeux, les filles et les garçons [de trois à seize ans] sont mélangés et vivent comme les frères et les sœurs d'une grande famille (...). Dans le milieu social, les sexes ne vivent pas séparés. La famille, groupement naturel, est la base de la vie morale (...). L'école doit être la famille agrandie ; elle doit être coéducative, car la séparation amène l'antagonisme des sexes. Les garçons ont beaucoup à gagner à être élevés avec les filles ; ils deviennent plus sociables, perdent leur tendance au laisser-aller, à la brutalité, deviennent polis, acquièrent le sentiment du respect d'eux-mêmes. Les filles, dans un milieu coéducatif, perdent leur timidité et leur frivolité, gagnent de l'assurance, de l'indépendance, de la fermeté. Les uns et les autres travaillent*

<sup>102</sup> Sluys tenait beaucoup à ce que ces foyers soient une reconstitution de la famille.

<sup>103</sup> À Jumet, par exemple, les pupilles devaient quitter l'orphelinat à quatorze ans, c'est-à-dire à l'âge de la puberté (SLUYS-DEVOGEL-SMELTEN, p. 206). À Anvers, seuls les garçons de moins de huit ans pouvaient séjourner dans l'orphelinat des filles, inauguré en 1882. La mixité fut également instaurée à l'orphelinat de Morlanwelz, fondé par le mécène libre penseur Raoul Warocqué le 3 octobre 1910 (*Ibidem*, p. 209). Sur Raoul Warocqué, voir DEFOSSE P., *Warocqué Raoul (1870-1917)*, dans DEFOSSE P., *DHLB*, p. 292-293 ; on notera cependant que les garçons n'y étaient plus admis au-delà de douze ans, alors que les filles pouvaient être pensionnaires jusqu'à seize ans ; en outre, les filles et les garçons ne prenaient pas leurs repas ensemble et étaient séparés pour les activités de fin de journée.

beaucoup mieux, ne voulant pas se laisser dépasser<sup>104</sup>. Pour Sluys, l'école doit donc être une famille : les grandes filles y jouent le rôle de mamans<sup>105</sup>.

## Les méthodes pédagogiques d'Alexis Sluys

Plus spécifiquement, quelles étaient les méthodes pédagogiques développées et appliquées en classe par Alexis Sluys ?

Rappelons auparavant le contexte poussiéreux dans lequel évoluait l'enseignement à cette époque : un enseignement *ex cathedra* encombré de principes religieux et complètement passif. Les programmes n'étaient pas adaptés aux récentes découvertes scientifiques et techniques<sup>106</sup> : ils ne comprenaient ni enseignement des mathématiques (ou alors limité au simple calcul), ni éducation aux sciences, ni apprentissage du néerlandais ou d'une autre langue, ni éducation physique. Jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, les pédagogues formaient l'esprit des enfants par la méthode scolastique, qui consistait à faire apprendre de mémoire des formules et des textes exprimant des dogmes et des principes retenus *a priori*. Sous l'influence de l'esprit des Lumières, des tentatives furent faites pour donner une autre base à la pédagogie. Le « retour à la nature » de Jean-Jacques Rousseau et de son prédécesseur anglais John Locke influença les expériences pédagogiques, notamment de Pestalozzi et de Fröbel. La méthode intuitive de Pestalozzi<sup>107</sup> et la méthode active de Fröbel<sup>108</sup> obligeaient ceux qui en faisaient une application intelligente à observer les élèves et à constater qu'ils réagissaient différemment

<sup>104</sup> SLUYS-DEVOGEL-SMELTEN, p. 221. Une autre appréciation, semblable : *les rapports entre les uns et les autres sont et restent fraternels ; par l'habitude de la vie en commun, toute pensée inconvenante, toute tendance sexuelle anormale sont naturellement écartées. L'expérience a confirmé la supériorité morale de ce régime, réalisé dans divers pays : Suisse, Suède, Pays-Bas, États-Unis, etc. (Ibidem)*. Voir aussi, en 1907, des propos identiques de Madame Mercier - Vanden Eynde, membre du conseil d'administration de l'Orphelinat rationaliste de Forest, dans GOLDBERG-PIRLOT, p. 71.

<sup>105</sup> SLUYS-DEVOGEL-SMELTEN, p. 75. À propos de l'orphelinat de Morlanwelz, Sluys, Devogel et Smelten écrivent : *on y ressent la bonne impression de la vie de famille (Ibidem, p. 209) ; les filles les plus âgées s'occupent des enfants plus jeunes : ce sont les « petites mamans » (Ibidem, p. 211)*.

<sup>106</sup> L'œuvre de Charles Darwin, *Sur l'origine des espèces au moyen de la sélection naturelle, ou la préservation des races les meilleures dans la lutte pour la vie*, paraît pourtant en 1859.

<sup>107</sup> Johann Heinrich Pestalozzi, pédagogue suisse (1746-1827). Voir DEFOSSE P., *Johann Heinrich Pestalozzi : « apprendre avec la tête, le cœur et les mains »*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 84-86 ; COMPAYRÉ G., *Pestalozzi et l'éducation élémentaire*, Paris, s.d., 126 p. (Collection « Les grands éducateurs ») ; MEYLAN L., *Actualité de Pestalozzi*, Paris, 1961, 92 p. (Collection « Faits et doctrines pédagogiques ») ; SOETARD M., *Johann Heinrich Pestalozzi*, dans HOUSSAYE J., p. 37-50.

<sup>108</sup> Friedrich Fröbel, pédagogue allemand (1782-1852). Voir HEILAND H., *Die Pädagogik Friedrich Fröbels*, Hildesheim, Olms, 1989 ; HEILAND H., *Fröbelbewegung und Fröbelforschung*, Hildesheim, Olms, 1992 ; HEILAND H., *Die Schulpädagogik Friedrich Fröbels*, Hildesheim, Olms, 1993.

sous l'influence des mêmes excitants. Mais en Belgique, nous n'en étions pas encore à ce stade dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

En rupture totale avec ce type d'enseignement qu'il juge inutile pour les élèves, Sluys prône quant à lui une méthode « intuitive - active », combinaison des techniques de Pestalozzi et de Fröbel, basée sur les sens et l'intuition des élèves et sur leur participation active à la construction de leurs propres savoirs. Il applique cette méthode d'abord à l'École modèle de la Ligue de l'Enseignement et ensuite à l'École normale des Instituteurs de la Ville de Bruxelles. Sa pédagogie, qui trouve également ses origines chez le pédagogue tchèque Comenius<sup>109</sup> et chez Érasme<sup>110</sup>, est fondée sur ce qu'il appelle l'« éducation globale », c'est-à-dire qu'elle accorde une importance égale aux différents domaines éducatifs (intellectuels et artistiques, mais également physiques, manuels et sociaux) et qu'elle cherche à établir des ponts entre les matières, des liens interdisciplinaires lors de l'apprentissage. La pédagogie d'Alexis Sluys est aussi expérimentale en ce sens que, plaçant les élèves au centre de la construction de leurs savoirs, elle est basée sur les expériences qu'ils effectuent pour y arriver, encadrés par leur instituteur<sup>111</sup>.

Sluys se refuse en effet à « farcir » la mémoire de ses élèves d'une foule de mots, de théories, de définitions et de règles, mais il se sert des différentes disciplines à enseigner pour créer des exercices, des « expériences » qui fassent agir les facultés de réflexion de ses élèves dans le but de les perfectionner. Par ailleurs, il propose à ses élèves un programme réellement « humaniste » (dans le sens d'humanités), qui allie mathématiques, géométrie, calcul, français, enseignement du néerlandais, initiation aux sciences, histoire, géographie, éducation physique, dessin, écriture, etc. Il suffit de consulter le programme scolaire d'une année à l'École modèle pour se rendre compte qu'il s'agissait d'un vrai « programme complet » et que les élèves avaient du pain sur la planche<sup>112</sup>.

<sup>109</sup> Jan Amos Komenský, dit Comenius (1592-1670). Voir DEFOSSE P., *Jan Amos Komenský, dit Comenius*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 79-81 ; CAULY O., *Comenius : l'utopie du paradis*, Paris, 2000 ; DENIS M., *Comenius*, Paris, P.U.F., 1994 ; DENIS M., *Une pédagogie à l'échelle de l'Europe*, Neufchâtel, 1992 ; PREVOT J., *L'utopie éducative. Comenius*, Paris, Éditions Belin, 1981.

<sup>110</sup> Voir ÉRASME DE ROTTERDAM, *De pueris instituendis statim ac liberaliter declamatio*, traduction française de MARGOLIN J.-C., Genève, Droz, 1966 ; VANDEN BRANDEN J.-P., *La pensée pédagogique d'Érasme de Rotterdam*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 73-77.

<sup>111</sup> Célestin Freinet s'est d'ailleurs inspiré de cette approche dans la définition de ses « invariants pédagogiques » (invariant n° 13 : *les acquisitions ne se font pas comme l'on croit parfois, par l'étude des règles et des lois, mais par l'expérience*). Voir FREINET C., *Les invariants pédagogiques. Code pratique d'École Moderne*, Cannes, Éditions de l'École Moderne française, 1964 (Bibliothèque de l'École Moderne, n°25), disponible sur le site de l'I.C.E.M. (Institut Coopératif de l'École Moderne), [icem-pedagogie-freinet.org/node/2952](http://icem-pedagogie-freinet.org/node/2952), consulté le 23/02/2015.

<sup>112</sup> Le programme de l'année scolaire 1877-1878 à l'École modèle (Archives de la Ligue de l'Enseignement) est reproduit dans UYTTEBROUCK A., p. 127 et dans ROBBRECHT R., 2014, p. 91-92.

Trois exemples permettront d'illustrer ces concepts de « pédagogie expérimentale », d'« approche intuitive - active » et de « méthode globale ».

En géométrie, une matière nouvelle pour ses élèves, Sluys faisait observer les diverses figures géométriques, matérialisées par des objets en bois ; ensuite, par des exercices de dessin et des découpages de papier, il apprenait aux élèves à reconnaître, à concevoir et à nommer précisément ces figures géométriques. Tous ces exercices de géométrie, et spécialement le mesurage des grandeurs, étaient par ailleurs une source inépuisable d'application du calcul numérique (opérations fondamentales sur les nombres entiers et les fractions, recherche du plus grand commun diviseur, calculs de proportions, etc.). Sluys alliait donc plusieurs disciplines : observation de figures géométriques, dessin (ce qui correspond au côté expérimental de la méthode), calcul numérique et mesurage de grandeurs (ce qui illustre son côté global, l'étude d'une matière pouvant avoir des connections et des relations avec d'autres). Cette approche était tout à fait novatrice pour l'époque<sup>113</sup>.

Les mêmes principes étaient appliqués en géographie : Alexis Sluys organisait de nombreuses excursions scolaires sur le terrain, en impliquant largement ses élèves dans leur préparation. Il leur faisait découvrir l'environnement de l'école et leur apprenait à lire et à utiliser une carte. Il ne négligeait pas non plus la géographie générale et, à l'aide de cartes, de la sphère muette ou de la mappemonde, faisait connaître à ses élèves les continents, les océans, les contrées principales, les ports les plus importants, les grands fleuves et les grandes lignes de chemin de fer d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Pour rendre ces voyages plus intéressants, Sluys donnait des détails sur l'aspect des pays parcourus, les mœurs des habitants et les productions des diverses contrées du monde : des leçons à la Jules Verne<sup>114</sup>... Il raconte l'une d'entre elles dans ses *Mémoires d'un pédagogue : je vais vous conduire au cap Nord, nous sommes en juin, nous verrons le soleil de minuit, nous irons parmi les Lapons qui ont des rennes, nous chasserons l'ours blanc, peut-être verrons-nous une chasse à la baleine. Je descendis la carte murale de l'Europe. C'était l'époque de la vogue de Jules Verne, qui publiait des romans passionnant la jeunesse. Je pensais que la géographie romancée intéressait les élèves et, de fait, ils m'écoutèrent et ne m'interrompirent pas. Je les conduisis à Anvers, en imagination, où nous nous*

<sup>113</sup> ROBBRECHT R. et DEFOSSE P., *Éducation globale, méthode intuitive - active et pédagogie expérimentale selon Alexis Sluys*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 103-106 (plus particulièrement, p. 103).

<sup>114</sup> On retrouve également cette démarche descriptive dans le premier chapitre du roman épistolaire *Dracula*, de Bram Stoker (1847-1912), publié en 1897 (et donc tout à fait contemporain de Jules Verne et de Sluys). Cette approche correspond à la conception réaliste et naturaliste de l'époque, qui accordait une grande importance à la science. Dans ce premier chapitre, tiré du journal de Jonathan Harker, celui-ci décrit son voyage d'affaires à travers l'Europe de l'Est. À mesure qu'il s'aventure vers l'Est, le pays devient de plus en plus isolé, sauvage et de moins en moins moderne ; dans son journal, Jonathan Harker rapporte ses observations sur la campagne, les paysages, les peuples visités, leurs mœurs et leurs coutumes.

embarquâmes, je décrivis les spectacles de l'Escaut, de la mer du Nord, des îles Lofoden<sup>115</sup>, des fjords de la Norvège, du Gulfstream<sup>116</sup>, du Muelstroom<sup>117</sup>, du cap Nord ; nous descendîmes à terre et nous vîmes des Lapons, dont je décrivis l'aspect et les mœurs. Nous assistâmes à des chasses et des pêches. Pendant une heure, ces indisciplinés furent très attentifs et, à partir de ce jour, je n'eus aucune peine à conduire cette classe. Tout l'art d'enseigner est compris dans cette formule : rendez intéressants les sujets, même ceux qui ne le sont pas par eux-mêmes<sup>118</sup>. Cet exemple montre à quel point Sluys tentait de rendre ses leçons intéressantes autrement que par l'enseignement purement livresque et statique qui avait cours alors, en emmenant ses élèves en voyage imaginaire ou en voyage scolaire chaque fois qu'il le pouvait<sup>119</sup>. Être sur le terrain était pour lui fondamental, pour permettre à ses élèves d'observer la réalité d'un phénomène dans son environnement. C'était alors tout à fait innovant. Enfin, nouvelle illustration de la « méthode globale », il considérait qu'une leçon de géographie ou d'histoire pouvait également servir à enseigner aux élèves les règles de la grammaire, de l'orthographe, de l'écriture ou même du vocabulaire<sup>120</sup>.

Dernier exemple de son approche révolutionnaire pour l'époque : en sciences, Alexis Sluys privilégiait l'observation et la description des phénomènes par les élèves, suivie de la déduction des lois et principes qui régissaient les phénomènes observés. L'étude des sciences naturelles, que l'on appelait à l'époque « leçons de choses », permettait aisément de solliciter les sens des étudiants, car elle était basée sur l'observation et l'expérimentation d'abord, puis sur la description et l'analyse. Et, à nouveau, des excursions scolaires qui illustraient parfaitement les concepts étudiés. L'étude était méthodique, basée sur de nombreux exercices d'observation proposés aux élèves pour ouvrir leur intelligence et pour leur faire rechercher et comprendre les causes des faits examinés. Cette pédagogie intuitive nécessitait un abondant matériel qui était conservé dans les riches collections du musée scolaire et dans le laboratoire de l'École modèle<sup>121</sup>.

Les *Mémoires d'un pédagogue* comprennent de nombreux exemples de cette pédagogie, appliqués à d'autres matières. En résumé, pour Alexis Sluys, la pédagogie est expérimentale, c'est-à-dire basée sur l'expérimentation des choses par les élèves, l'expérience « intuitive » étant considérée comme une source de construction de leurs apprentissages. Sluys privilégie également une éducation

<sup>115</sup> Lire « Lofoten ».

<sup>116</sup> Lire « Gulf Stream ».

<sup>117</sup> Lire « Maelström ».

<sup>118</sup> SLUYS A., *Mémoires*, p. 34-35.

<sup>119</sup> En cela, il était précurseur de ce que Célestin Freinet a proposé plus tard dans ses « invariants pédagogiques » (invariant n°16 : *L'enfant n'aime pas écouter une leçon ex cathedra*). Voir à ce propos FREINET C., *Les invariants pédagogiques...*, disponible sur le site de l'I.C.E.M., icem-pedagogie-freinet.org/node/2952, consulté le 23/02/2015.

<sup>120</sup> ROBBRECHT R. et DEFOSSE P., *Éducation globale, méthode intuitive - active et pédagogie expérimentale selon Alexis Sluys*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 106.

<sup>121</sup> *Ibidem*, p. 105.

globale basée sur l'observation du milieu naturel par les élèves et sur la déduction par ceux-ci des lois qui le régissent.

Cette pédagogie repose sur quelques principes généraux, qui sont toujours d'actualité aujourd'hui<sup>122</sup> :

1. Placer l'élève au centre de la construction de ses propres apprentissages (le côté « actif » de la méthode) ;
2. Utiliser ses tendances spontanées : son activité, sa curiosité, sa créativité, son intérêt pour le jeu, son besoin de changement, son esprit inventif et constructeur ;
3. Éveiller et retenir son attention : tenir compte de l'évolution de ses intérêts ; choisir des sujets naturellement intéressants et les lui faire aborder par le biais de l'expérience personnelle (le côté « intuitif » et « expérimental » de la méthode) ; ce moyen soutiendra son attention ;
4. S'adapter à l'âge du jeune, à son degré de développement intellectuel, à sa manière de percevoir, de comprendre et de raisonner ;
5. Viser aussi bien la matière que les moyens, l'apprentissage et la réutilisation des méthodes et des « savoir-faire » ; faire utiliser à bon escient les connaissances acquises par l'élève (c'est-à-dire favoriser l'exploitation des acquis) ;
6. Utiliser une démarche « globale » établissant des ponts, des liens entre matières et profiter d'un sujet pour le connecter à d'autres, dans d'autres disciplines (autrement dit, adopter une approche transversale, multi- et interdisciplinaire).

## Conclusions et perspectives

Alexis Sluys a mené sa carrière professionnelle à travers la tourmente de la question scolaire, dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Sa vie fut entièrement consacrée au service de l'enseignement officiel en Belgique. Dans les circonstances parfois difficiles de cet âpre et rude combat, il a largement contribué – avec Charles Buls, Pierre Tempels, Pierre Van Humbeeck et bien d'autres – à la promotion et à la défense d'une vision engagée de l'école qui reposait sur plusieurs principes :

- Pour lui, l'école doit être neutre, entendons non confessionnelle : le cours de religion n'y a pas sa place et doit rester du ressort de la sphère privée.

- Pour lui, l'école doit être publique, laïque et officielle, c'est-à-dire organisée exclusivement par les pouvoirs publics, par l'État. L'enseignement est une sorte de « prérogative régaliennne » et, à nouveau, le prêtre, l'Église n'y ont pas leur place.

- Pour lui, l'école doit être obligatoire et donc gratuite<sup>123</sup>.

<sup>122</sup> Voir à ce propos les intéressants développements de VANWINKEL A., *La pédagogie d'Alexis Sluys est-elle encore d'actualité ?*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 150-154.

Au terme de cet article, il nous semble encore utile de soulever quatre questions.

Les méthodes d'Alexis Sluys que nous venons d'analyser entrent évidemment dans un contexte historique, dans un courant global d'intérêt pour la pédagogie qui remonte à la Renaissance, traverse le Siècle des Lumières dont il s'enrichit et conduit au XIX<sup>e</sup> siècle à la méthode globale et à la pédagogie expérimentale et « intuitive - active ». Les apports des pédagogues à travers le temps sont évidents et sont toujours d'actualité au XXI<sup>e</sup> siècle : l'école centrée sur l'élève, sa psychologie considérée comme la base de la pédagogie, la fonction éducative du jeu et les stratégies pertinentes à développer pour favoriser la transmission des apprentissages, le traitement des informations, leur mise en mémoire et leur récupération ou (ré-)utilisation.

Nous l'avons vu, Érasme, Pestalozzi, Fröbel, Comenius (mais également d'autres comme l'humaniste bruxellois Philippe Marnix de Sainte-Aldegonde, l'anglais John Locke, le philosophe Jean-Jacques Rousseau ou encore le mathématicien girondin Nicolas de Condorcet<sup>124</sup>) figurent parmi les précurseurs, parmi les pionniers de ces méthodes. D'autre part, les pédagogues contemporains de Sluys, comme Isabelle Gatti de Gamond ou Ovide Decroly en Belgique, et comme Maria Montessori, Francisco Ferrer<sup>125</sup>, Célestin Freinet ou Paul Robin ailleurs en Europe, proposent et appliquent des méthodes similaires dans leurs établissements et institutions, dans des contextes souvent différents mais dans une même optique globale : placer l'élève au centre de l'acquisition progressive de ses

<sup>123</sup> Ce combat pour l'école obligatoire et gratuite ne sera gagné qu'avec la cinquième loi organique de l'enseignement primaire, la loi Prosper Poullet, du nom du ministre des Sciences et des Arts alors en charge de l'Instruction publique. Cette loi instaurait enfin l'enseignement obligatoire et gratuit pour les enfants de six à douze ans (ensuite prolongée jusqu'à quatorze ans), mais aussi des subsides identiques aux écoles publiques et aux écoles confessionnelles. Votée à la veille de la déclaration de guerre, le 19 mai 1914, elle n'entra en vigueur qu'après le premier conflit mondial. La loi Poullet était l'aboutissement d'une lutte menée depuis plusieurs années par les libéraux progressistes, auxquels s'était joint le Parti Ouvrier Belge, à partir de 1885. Cette lutte s'était heurtée à l'opposition des catholiques et des libéraux doctrinaires, qui voyaient dans l'obligation scolaire une atteinte à la sacro-sainte liberté du père de famille et un moyen de réglementer, voire d'interdire le travail des enfants, une politique qui n'entrait pas du tout dans les vues de la bourgeoisie d'affaires d'alors (DEFOSSE P., *L'enseignement en Belgique...*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 35-36).

<sup>124</sup> Auteur en 1791 de *Cinq mémoires sur l'instruction publique* qui servirent de base au projet de loi qu'il rédigea et présenta à l'Assemblée nationale les 20 et 21 avril 1792 pour organiser un système d'instruction publique en France (DE CONDORCET N., *Cinq mémoires sur l'instruction publique (1791)*, Présentation, notes, bibliographie et chronologie par COUTEL C. et KINTZLER C., Paris, Garnier - Flammarion, 1994, 380 p. (Collection « Texte intégral ») ; DE CONDORCET N., *Rapport et projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique, présentés à l'Assemblée nationale les 20 et 21 avril 1792, au nom du comité d'Instruction publique*, Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale, Paris, Imprimerie nationale, 1792).

<sup>125</sup> Alexis Sluys n'appréciait pas beaucoup ce pédagogue catalan (DEFOSSE P., *Francisco Ferrer*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 129-132).

apprentissages, favoriser son autonomie intellectuelle et morale, lui permettre de découvrir les choses par l'expérimentation personnelle et « intuitive »<sup>126</sup>.

Tout ceci nous conduit à conclure qu'Alexis Sluys s'est clairement inscrit dans ce vaste mouvement d'idées, de questionnement et de renouveau des pratiques pédagogiques en Europe. Il en fut l'un des maillons.

D'où la question suivante, que l'on peut également se poser : au sein de ce grand courant de réflexions sur la pédagogie expérimentale, fut-il spécifiquement novateur ou particulièrement révolutionnaire ? Et si oui, en quoi ?

Sur ce point, nous partageons entièrement l'analyse de René Robbrecht : *on peut objectivement constater que Sluys fut fortement influencé par le mouvement de renouveau (...) pédagogique de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècles, dans lequel s'inscrivaient, en Belgique, les recherches d'Ovide Decroly et la création de l'Orphelinat rationaliste de Forest, et ailleurs en Europe, les initiatives de Francisco Ferrer et de Paul Robin. Alexis Sluys s'est évidemment inspiré de ce courant d'intérêt pour la pédagogie et d'essai de nouvelles conceptions, et il s'y est inséré (...). S'il s'est certes servi des différents ingrédients que lui proposaient ses prédécesseurs, précurseurs en matière de pédagogie expérimentale, c'est tout d'abord sa façon de les sélectionner, de les doser et de les lier, et donc sa propre recette, qui a été déterminante pour faire le succès de son École modèle. En outre, sa double expérience d'instituteur à l'école primaire et de régent à l'École moyenne de Schaerbeek lui a permis, ayant eu un pied dans chaque univers, de réaliser un concept inédit pour l'époque : la création d'une école normale installée dans les locaux de l'École modèle, devenue son école d'application. Ce laboratoire intégré permettait d'une part d'affûter les outils pédagogiques existant sur le terrain, de vérifier la pertinence de nouveaux outils et de les adapter s'il le fallait – ce qui garantissait un enseignement primaire d'avant-garde et d'une qualité exceptionnelle – et, d'autre part, de former de nouveaux pédagogues dotés d'une technologie pédagogique « dernier cri »<sup>127</sup>.*

Il nous semble donc que, si la démarche adoptée par Sluys préexistait, si elle n'était donc pas spécialement innovante à ce titre, dans la mesure où il ne l'a pas inventée mais s'y est plutôt inscrit, les expériences pédagogiques qu'il a dirigées démontrent clairement que la synthèse, l'assemblage qu'il a su faire des idées de son époque (et des époques précédentes) conduisirent à des réalisations spécifiquement originales et synonymes de progrès.

Comment peut-on résumer la conception que Sluys se faisait de l'éducation ? Qu'est-ce qu'enseigner, selon lui ? Qu'est-ce qu'éduquer un enfant ?

Pour tenter de répondre à cette question, on peut recourir au rapport qu'il a présenté au Conseil général d'administration des Hospices et Secours de la Ville de Bruxelles en 1912, intitulé *La Cité des Orphelins - Plan d'organisation de l'éducation générale et de la préparation technique des orphelins*, un rapport dont

<sup>126</sup> Ces méthodes pédagogiques intuitives et expérimentales étaient par exemple appliquées par Maria Montessori dans un contexte fort différent de celui dans lequel Sluys et d'autres pédagogues travaillaient : elle enseignait en Italie à des enfants dont l'âge était inférieur à six ans.

<sup>127</sup> ROBBRECHT R., *Introduction*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 14.

il a déjà été question précédemment. Dans ce document, Alexis Sluys et ses collègues Victor Devogel et Nicolas Smelten donnent leur vision du rôle de l'instruction et de l'éducation dans la société<sup>128</sup> : *la société a le devoir non pas de les [les élèves, même si dans ce cas précis, les orphelins sont plus particulièrement visés] maintenir, suivant une politique égoïste et aveugle, dans les rangs les plus inférieurs de la société, mais elle doit les élever, c'est-à-dire améliorer leur santé, développer leur intelligence, les instruire, cultiver leurs bons sentiments et leur volonté, leur donner une éducation technique variant suivant leurs aptitudes et telle qu'arrivés à l'âge adulte, ils soient capables de vivre d'une profession rémunératrice (...). Elle doit donner à tous leur plus-value physique et morale (...), de manière à former des citoyens utiles, des hommes et des femmes aptes à remplir tous leurs devoirs et à exercer tous leurs droits individuels et sociaux*<sup>129</sup>.

Reprenons l'analyse de René Robbrecht à ce propos : *éduquer, instruire, selon Sluys, c'est donc beaucoup plus que transmettre un savoir et des compétences : c'est transmettre des savoir-faire et des savoir-être, si l'on veut utiliser un vocabulaire cher aux pédagogues d'aujourd'hui ; c'est former l'esprit et le corps (ne perdons pas de vue que Sluys a été un des grands promoteurs du cours d'éducation physique dans l'enseignement primaire) pour créer et développer des citoyens critiques, intelligents, responsables et autonomes, aptes à remplir leurs devoirs et à exercer leurs droits ; c'est aussi permettre à l'Homme de se développer dans toutes les directions, morale, intellectuelle, physique, et lui donner les moyens de progresser. Il n'est pas étonnant que cette vision humaniste de l'éducation, centrée sur l'Homme et sur ses possibilités de progrès, de perfectionnement et d'amélioration morale et spirituelle, émane d'un franc-maçon, membre d'une des plus anciennes loges de Belgique, « Les Amis Philanthropes »*<sup>130</sup>.

Enfin, ces innovations pédagogiques, ces idées méthodologiques, ce courant de pensée dans lequel Alexis Sluys s'est inscrit pendant un demi-siècle ont-ils laissé aujourd'hui un héritage, une trace dans nos pratiques didactiques actuelles ?

Si nous devons ne citer qu'un seul exemple de l'héritage que nous a laissé le courant pédagogique prôné par Alexis Sluys, parler des « compétences transversales » nous semble le plus indiqué. Le décret de la Communauté française établissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire du 24 juillet 1997 définit les compétences transversales de la manière suivante : *il s'agit d'attitudes, démarches mentales et démarches méthodologiques communes aux différentes disciplines, à acquérir et à mettre en œuvre au cours de l'élaboration des différents savoirs et savoir-faire ; leur maîtrise vise à une autonomie croissante d'apprentissage des élèves*<sup>131</sup>. Deux

<sup>128</sup> Cette partie du rapport a été rédigée par Sluys lui-même ; on peut donc raisonnablement penser qu'il s'agit de sa vision, à laquelle ses collègues s'associent, naturellement.

<sup>129</sup> SLUYS-DEVOGEL-SMELTEN, p. 57.

<sup>130</sup> ROBBRECHT R., *Introduction*, dans ROBBRECHT R., 2014, p. 13.

<sup>131</sup> *Décret de la Communauté française définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, 24 juillet 1997, art. 5, 9°.

caractéristiques de ces compétences sont présentées comme fondamentales dans cette définition : il s'agit d'un « savoir » de base, constitutif de la capacité d'apprendre, et ce savoir est transdisciplinaire (donc, si une compétence transversale est acquise dans le cadre de l'apprentissage d'une discipline, le principe est qu'elle puisse être réutilisée dans d'autres situations d'apprentissage<sup>132</sup>). Alexis Sluys et sa « méthode globale » ne sont pas loin.

La réforme portée par ce « Décret Missions » – comme il est communément appelé aujourd'hui – a cependant connu une distorsion assez importante dans sa mise en œuvre, qui a conduit à un certain déséquilibre dans les principes appliqués : si dans la pratique, les apprentissages restent certes centrés sur l'élève, l'accent est désormais davantage mis sur son potentiel, sur ce qu'il sera capable de mettre en œuvre à l'avenir, plutôt que sur l'acquis, sur les choses apprises, sur les matières ou les savoirs ; en d'autres termes, sur l'apprentissage de savoir-faire, de savoir-réfléchir et de savoir-être (bref, de démarches transversales), plus que sur l'acquisition de contenus. Dans cette optique, le décret propose clairement de pondérer l'évaluation de ce que l'élève apprend (les contenus) par l'analyse des méthodes, des processus et des stratégies d'apprentissage qu'il met en place pour y parvenir (ou non). Autrement dit, on s'intéresse plus à l'acte d'apprendre lui-même, au processus, et plus seulement au contenu de l'apprentissage. Dans ce contexte général, il n'est dès lors pas étonnant que les compétences dites transversales, et en particulier celles liées au développement cognitif (par exemple, mémoriser, retirer les idées principales d'un texte, etc.), occupent désormais le devant de la scène.

En se référant à ce que nous avons expliqué précédemment sur son approche pédagogique, on comprendra que ce n'est pas tout à fait dans ce sens – ou plus exactement, avec ces conséquences, avec ces effets potentiels en tête – que Sluys considérait la « méthode globale » et envisageait l'aspect transversal des apprentissages : Alexis Sluys plaçait l'élève au centre de sa propre formation, certes ; il intégrait dans sa démarche l'enseignement de savoir-faire et de compétences transversales, certes ; mais il n'en diminuait pas pour autant le rôle du contenu, de la matière.

Cette vision de la mission fondamentale de l'école est d'ailleurs toujours défendue aujourd'hui par ceux qui considèrent que la fonction première de l'enseignement, c'est de transmettre des savoirs, et que quand l'école cherche à produire, à structurer, à normaliser et à évaluer des types de comportements (même, à strictement parler, cognitifs), *elle le fait toujours au détriment des matières, du contenu. C'est ce que l'on voit aujourd'hui : les savoirs transmis se*

<sup>132</sup> Il faut cependant ne pas oublier que ce transfert de compétence d'une discipline à une autre n'est pas automatique. En effet, mémoriser un texte en géographie ou des formules en mathématique ne sont pas exactement des opérations d'apprentissage qui relèvent de la même compétence. De même, une bonne compétence à résumer le cours d'histoire n'assure pas forcément à l'apprenant d'être capable de résumer correctement le cours de sciences. Un apprentissage est donc à notre avis nécessaire pour que la compétence soit « transférée » d'une discipline à l'autre. Dès lors, intervenir dans l'apprentissage de telle compétence transversale dans une discipline n'exclut pas de la travailler dans une autre.

trouvent réduits à une sorte de viatique minimal, dont l'étendue diminue toujours plus face au constat que même ce minimum n'arrive pas à être assimilé. La complexité des savoirs est de ce fait évacuée. Sans doute faut-il remettre au centre de l'institution scolaire non pas l'élève, non pas l'enseignant, non pas l'entreprise, mais la matière, le savoir (sous toutes ses formes : linguistiques, culturelles, technologiques)<sup>133</sup>. Alexis Sluys n'aurait probablement pas dit mieux. De ce point de vue, un rééquilibrage s'impose, nous semble-t-il, entre transmission de savoirs et enseignement de savoir-faire : on ne peut pas « savoir faire » sans un « savoir » de base.

Par ailleurs, la fonction d'éducation de l'école est aussi celle qui vise à former des « citoyens responsables », capables de penser par eux-mêmes, comme Alexis Sluys s'y attelait dans ses classes. À la base de cette autonomie réside certainement et à nouveau la transmission de savoirs, mais également celle d'un rapport critique, d'un regard réfléchi et libre-exaministe sur ces savoirs, un apprentissage qui doit théoriquement permettre à l'élève de faire la distinction entre un fait objectif, une théorie scientifique démontrée, un énoncé établi et prouvé d'une part et une croyance subjective, une simple opinion personnelle d'autre part. C'est tout le problème du relativisme actuel, qui est à n'en pas douter l'un des grands enjeux de l'école d'aujourd'hui. *Le problème de fond, ici, est celui du statut de l'objectivité et de l'exigence de vérité – qui suppose elle-même des vertus concrètes : la probité, l'humilité face au réel, le décentrement par rapport à ses croyances...*<sup>134</sup>. Dans ce contexte, la montée en puissance du créationnisme, de l'*intelligent design*, des négationnismes et des révisionnismes en tous genres sont des phénomènes de société inquiétants car ils posent le problème du libre examen, de la critique, de la mise à l'écart des dogmes et des croyances et de l'acquisition de savoirs objectifs. Ici aussi, s'il est question d'un processus d'apprentissage, d'un socle de compétences transversales à acquérir par l'élève, à savoir celui de la critique et du libre examen, il est aussi et avant tout question de savoir objectif. En d'autres termes, nous semble-t-il, d'un équilibre à (r)établir entre d'abord l'enseignement d'un contenu démontré (la matière) et ensuite celui d'une démarche critique, réfléchie et libre-exaministe par rapport à ce contenu (la compétence transversale). À nouveau, l'acquisition d'un savoir-faire par l'élève ne peut intervenir qu'après l'assimilation du savoir de base.

La pédagogie d'Alexis Sluys peut nous apporter des éléments de réponse à ces problèmes contemporains : dans son parcours, Sluys a affronté le dogmatisme (religieux) et l'intolérance (cléricale), dans un contexte scolaire différent, il est vrai ; pour y faire face, sa pédagogie était autant celle de la transmission de la matière, du savoir objectif, de ce patrimoine de connaissances constitutif de notre Humanité, que celle de l'enseignement de la critique raisonnée, du libre examen et de la prise de recul par rapport aux dogmes et aux arguments d'autorité. Sans être

<sup>133</sup> DELRUELLE E., *Pour une école de l'égaliberté*, Conférence donnée en séance académique à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de La Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente, Hôtel de Ville de Bruxelles, 8 octobre 2014. Voir [edouard-delruelle.be/ecole-legaliberte/](http://edouard-delruelle.be/ecole-legaliberte/), consulté le 12/02/2014.

<sup>134</sup> *Ibidem*.

nostalgique d'un passé révolu, d'un « paradis perdu » qui serait – à quel titre d'ailleurs ? – plus heureux qu'aujourd'hui, ne faudrait-il pas s'inspirer davantage de cet enseignement, en tirer quelques leçons, reprendre et réactualiser certaines de ces méthodes pédagogiques, les adapter le cas échéant à notre société contemporaine, redonner leur importance aux savoirs au sein de l'école et surtout, retrouver le goût de transmettre et le plaisir d'apprendre<sup>135</sup> ?

À ce titre, la pédagogie d'Alexis Sluys nous semble en effet toujours d'actualité...

### **Orientation bibliographique**

DEFOSSE P. (dir.), *Dictionnaire historique de la laïcité en Belgique*, Bruxelles, Éditions Luc Pire et Fondation rationaliste, 2005.

GOLDBERG M. & PIRLOT A., *346 Chaussée d'Alseberg. Histoire de l'Orphelinat rationaliste de Forest*, Bruxelles, Espace de Libertés, 1996.

GROOTAERTS D. (dir.) & al., *Histoire de l'enseignement en Belgique*, Bruxelles, C.R.I.S.P., 1998.

HOUSSAYE J. (dir.), *Quinze pédagogues. Leur influence aujourd'hui*, Paris, Armand Colin, 1994.

JONCKHEERE T., A. Sluys, *Directeur honoraire de l'École normale de Bruxelles - Eerebestuurder van de Normaalschool te Brussel*, Malines, 1909.

JONCKHEERE T., *La pédagogie d'Alexis Sluys*, Bruxelles, Éditions LABOR, 1952.

ROBBRECHT R. (dir.) & al., *Alexis Sluys et son époque. Une vie d'engagements au service de l'enseignement officiel en Belgique (2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle - 1<sup>re</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle)*, Bruxelles, Éditions de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente asbl, 2014, 265 p.

SLUYS A., *Mémoires d'un pédagogue*, Bruxelles, Éditions de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente asbl, 2014, 149 p.

SLUYS A., DEVOGEL V. & SMELTEN N., *La Cité des Orphelins - Plan d'organisation de l'éducation générale et de la préparation technique des orphelins - Rapport présenté au Conseil général d'Administration des Hospices et Secours de la Ville de Bruxelles*, Bruxelles, Impr. du Progrès - V. Féron, 1912, 293 p.

UYTTEBROUCK A., *Histoire de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (1864 - 1989)*, Bruxelles, 1990.

<sup>135</sup> Pour Friedrich Nietzsche, apprendre quelque chose ne se fait pas sans éprouver la joie de la découverte. C'est le « gai savoir » (voir NIETZSCHE F., *Die fröhliche Wissenschaft*, Chemnitz, 1882).